

PER

A-799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

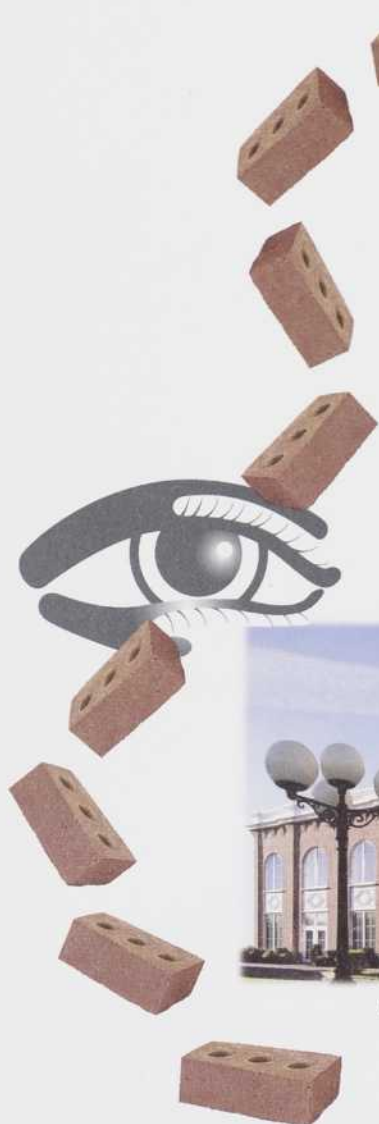


Prix
d'excellence
1998

106

FÉVRIER 1999

Une différence qui se voit...



08 Mélange adobe



18 Rouge chambellé



15 Adobe espagnol



11 Rouge médium



11 Rouge médium



5 Couleurs de briques différentes

La brique SM[®] de BETCON



15 Adobe espagnol



13 Rouge colonial antique



11 Rouge médium

Quel que soit le style du projet commercial, industriel, ou institutionnel et quels que soient les matériaux secondaires utilisés, la brique SM[®] vous permettra la réalisation de superbes projets. Son procédé de fabrication unique, sa supermodularité, ses qualités architecturales et esthétiques exceptionnelles ainsi que ses performances techniques en font une décision bien éclairée.

La brique SM[®] vous offre la possibilité d'être créatif non seulement sur le plan du design mais aussi sur celui du budget. En effet, l'utilisation d'un format plus grand peut signifier une réduction substantielle du coût d'achat et de pose.

Source originale de créativité, la brique SM[®] de BETCON vous permet de miser gagnant puisqu'il s'agit d'un choix sûr et valable, qui fait honneur à votre sens de l'innovation.



BETCON

Un fier partenaire de votre créativité

1-800-906-4001

Fax: 450-670-2834

- 7 LA QUALITÉ EN ARCHITECTURE
Jacques White
- 10 LE GRAND PRIX D'EXCELLENCE 1998
L'ÉDIFICE ZONE
- LES PRIX D'EXCELLENCE
- 12 LE CENTRE SPORTIF DE LA PETITE BOURGOGNE
- 13 LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
- 14 STUDIO, SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DU SOLEIL
- 15 USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE BEAUPRÉ
- 16 LES MAISONS CLOSES
- 17 LES PROJETS EUROPA
- 18 COLLINE PARLEMENTAIRE ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE, QUÉBEC
- 19 BÂTIMENT DE DÉSINFECTION, LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE-ET-LE-MÉMORIAL AUX IRLANDAIS
- LES MENTIONS
- 20 LE CENTRE D'INTÉRÊT MINIER DE CHIBOUGAMAU
ÉCOLE SECONDAIRE WARATINAK
THE M.H. WONG CHEMICAL ENGINEERING AND MATERIALS SCIENCE BUILDING
- 21 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINQUE, CAMPUS ROUYN-NORANDA
AGRANDISSEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOMBARDIER, GROUPE MATÉRIEL DE TRANSPORT
RÉSIDENCE MERCILLE
- 22 BOURG ST-ÉDOUARD
STATION DE SERVICE PÉTRO-CANADA L'ACADIE
CHAPELLE DE LA MAISON-MÈRE DES SOEURS GRISES DE MONTRÉAL
- 24 LA MÉDAILLE DU MÉRITE À PIERRE BOYER-MERCIER
Pierre Beaupré

CRÉDITS

ccab

En page couverture
Photos variées du lauréat du
Grand prix d'excellence en Architecture 1998 :
L'édifice Zone,
des architectes Annie Lebel et Stéphane Pratte
(atelier In Situ).
Voir le reportage en pages 10 et 11.

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER
Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, JEAN BEAUDOIN, ANNE CORMIER, PHILIPPE LUPIEN, PIERRE BOYER-MERCIER.
Production graphique: CŒPLIA DESIGN INC.
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.
■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec /H4M 2P1.
Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556.
■ Bureau de Toronto : 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.
© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente #472417
ARQ est dorénavant publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, corporation à but non-lucratif.
Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:
ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 1463, rue Préfontaine / Montréal, Qc / H1W 2N6 / Tél. rédaction: (514) 523-7024; administration (514) 523-4900.
Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36,81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements.
Abonnements USA 1 AN: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements AUTRES PAYS: 60,00 \$.
ARQ est indexé dans «Repères».

L'ÈRE MUROX EST ARRIVÉE

Adieu outils révolus, bienvenue la performance ! Murox, une bâtisse conventionnelle pas comme les autres, construite de panneaux autoporteurs qui éliminent les colonnes périphériques et permettent une plus grande liberté de création. Murox, la solution simple, rapide et résistante. 1 888 316-8769 • www.canammanac.com

 **murox**
SOLUTIONS + SERVICE



TRUELLE

le groupe 
 **canam manac**

Les bâtiments éconergétiques nous assurent un environnement stable

Le haut rendement énergétique signifie des coûts moindres

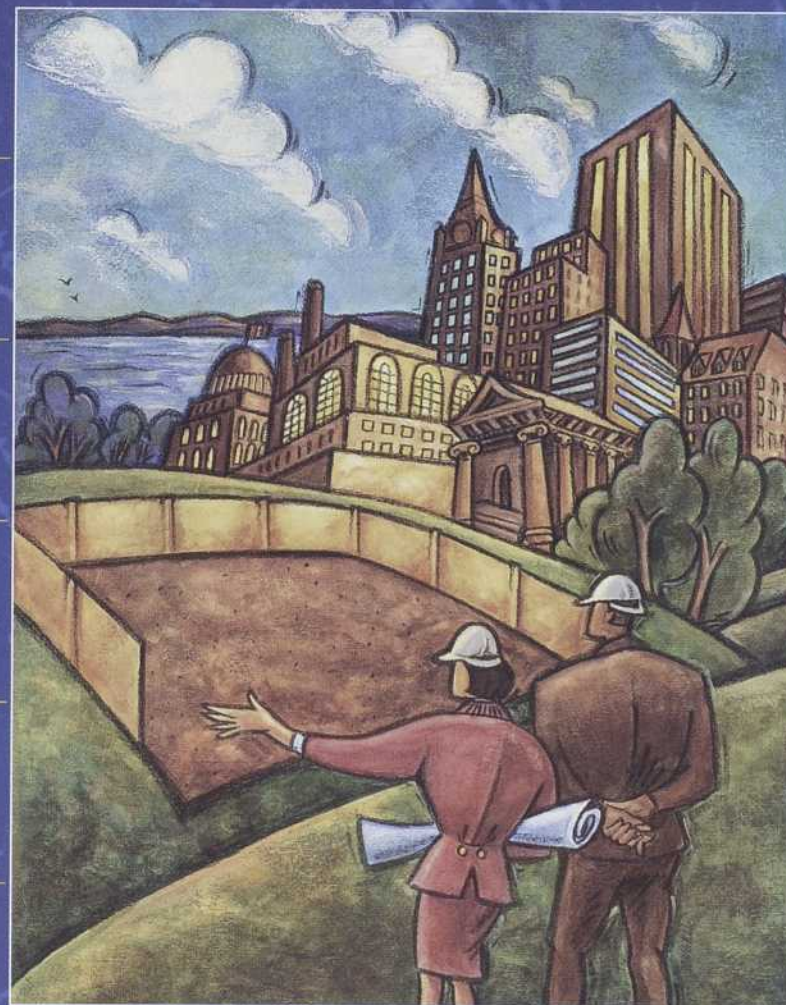
En plus d'aider notre environnement, les bâtiments éconergétiques ont des coûts d'opération moins élevés et sont beaucoup plus attrayants pour les acheteurs et les locataires potentiels.

Une incitation à la créativité

Afin d'encourager la conception et la construction de bâtiments éconergétiques, Ressources naturelles Canada a lancé le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux. Ce programme offre jusqu'à 80 000 \$ aux promoteurs qui intègrent dans la conception de bâtiments commerciaux et institutionnels des technologies destinées à économiser l'énergie.

25 peut vous procurer 80 000

Pour être admissibles, les plans des nouveaux bâtiments doivent permettre de dépasser d'au moins 25 % la norme d'efficacité énergétique établie par le Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments. Si vous respectez ce critère, vous êtes admissible à une prime équivalente au double du coût des économies d'énergie annuelles ainsi réalisées, et ce, jusqu'à un maximum de 80 000 \$.



Planifiez dès aujourd'hui

Ces fonds sont limités. Plus tôt vous planifiez en fonction d'être éconergétique, plus tôt vous commencez à économiser. Pour plus de renseignements, contactez :

Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux

Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada

580, rue Booth, 18^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Courriel : cbip.pebc@rncan.gc.ca Site web : <http://pebc.rncan.gc.ca>

Sans frais : 1-877-360-5500 Téléc. : (613) 943-1590



Ressources naturelles
Canada
Office de
l'efficacité énergétique

Natural Resources
Canada
Office of
Energy Efficiency

Canada

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE...

pour des bâtiments conformes aux règles de l'art, chaque fois

Vous n'avez pas à réinventer la roue chaque fois que vous construisez une tour d'habitation ou un autre type d'immeuble collectif.

Les **GUIDES DES RÈGLES DE L'ART** de la SCHL vous aideront à réaliser de meilleures conceptions et de meilleures constructions, à abaisser les coûts, à réduire les erreurs et à améliorer l'efficacité. Vous n'avez qu'à télécharger les détails de CAO du CD-ROM fourni avec chaque guide et à ajouter vos propres caractéristiques. Tous les guides sont approuvés par le secteur canadien du logement et chacun d'eux constitue une bonne affaire pour les spécialistes au prix de 89 \$ (taxes et expédition en sus).

Maintenant offerts, avec CD-ROM, par la SCHL :

- Ossature en acier et placage de brique
- Fond en blocs de béton et placage de brique
- Solins

À paraître bientôt :

- Enveloppe de bâtiments à ossature de bois
- Enveloppe de bâtiments à ossature de bois dans le climat côtier de la Colombie-Britannique

*Composez le
1 800 668-2642
pour commander*

À l'extérieur du Canada :
613 748-2003

- Visitez notre site Web à :
www.cmhc-schl.gc.ca



**Il est bon qu'un lave-vaisselle soit ultra-silencieux
... surtout au moment de concevoir la cuisine.**



Miele
GROUPE RESSOURCE
ARCHITECTES & CONCEPTEURS

Au moment de concevoir une cuisine magnifique, vous ne voulez absolument pas être interrompu par le lave-vaisselle. Par conséquent, même si nos lave-vaisselle sont conçus pour nettoyer plus silencieusement que tout autre lave-vaisselle, ce que vous apprécierez le plus, c'est sa façon de s'intégrer à l'architecture de la pièce, mieux que tout autre lave-vaisselle. Le souci du détail, comme le fini adapté aux armoires, dissimule parfaitement sa présence. La face de ton blanc, noir ou acier inoxydable, avec ou sans panneau de commande visible, vous procure toutes les options de conception que vous recherchez. Lorsque vous serez prêt à monter la cuisine, vous serez appuyé d'un personnel de soutien vraiment connaisseur. Tout cela nous assure que notre lave-vaisselle demeure fonctionnel, même lorsqu'il ne sert pas. (Pour obtenir plus d'information, appelez notre groupe ressource d'architectes et de concepteurs au 1-877-63MIELE, ou visitez notre site web www.miele.ca ou encore, utilisez notre courriel au info@miele.ca.)

Visez le sommet

AVEC LES PANNEAUX ARCHITECTURAUX CAREA



CAREA

«Nous recherchions un
matériau sobre, léger, durable et
d'aspect moderne. Les panneaux
CAREA répondaient bien à ces exigences tout
en contribuant à renforcer l'identité du bâtiment.»

POSTE DE POLICE
VILLE DE DEUX-MONTAGNES
PAUL RABY, ARCHITECTE

SOLUTIONS ET SERVICE POUR VOTRE SUCCÈS
1-800-972-2732 ■ WWW.CAREA.COM

La qualité en architecture : un idéal qui transcende les qualités du projet

PAR JACQUES WHITE

Dans cette édition, ARQ présente les lauréats de la XX^e édition des Prix d'excellence de l'OAQ. Les projets se présentent eux-mêmes avec des extraits ou résumés des textes et des images des cahiers de soumission au concours. En guise d'introduction, nous avons jugé opportun et intéressant de vous présenter une réflexion de Jacques White, professeur à l'école d'architecture de l'Université Laval sur la qualité en architecture.

Aspiration universelle des architectes et idéal rarement atteint, la qualité en architecture ne se définit pas facilement. Elle sert pourtant d'argument fondateur à un nombre incalculable de prises de position qui déterminent la forme du cadre bâti et qui guident ses transformations.

La recherche de la qualité fonde de nombreux jugements portés sur la valeur de l'architecture, en projet ou réalisée. C'est en son nom que l'on adjuge des contrats à certains architectes plutôt qu'à d'autres, que l'on élabore des normes de zonage dans les municipalités, que l'on rédige des programmes fonctionnels et techniques détaillés avant que n'interviennent les équipes de conception, que l'on évalue l'intérêt d'hypothèses de solution envisagées pour résoudre des problèmes de design, que l'on multiplie les étapes de vérification dans les processus de conception et de construction des projets (normes ISO et autres), que l'on fait la promotion des concours et que l'on octroie des prix d'excellence en architecture. Souvent assimilée aux «qualités de l'architecture», la «qualité en architecture» a une portée beaucoup plus grande. Elle se distingue par son caractère idéaliste, tout comme nos ambitions professionnelles se distinguent de ce que nous sommes en mesure d'accomplir dans la quotidienneté de nos actions. En outre, elle ne concerne pas que l'objet architectural, mais aussi le processus qui l'engendre et la dynamique sociale dans laquelle il s'inscrit.

Or, qui peut prétendre pouvoir énoncer, d'une manière claire et complète, les critères sur lesquels repose cette aspiration? Bien peu d'entre nous, bien sûr. Un simple essai démontre que si nous n'éprouvons habituellement aucune difficulté à départager ce qui est intéressant de ce qui l'est moins au sujet d'un projet en particulier, il n'en est pas de même pour expliciter les critères sur lesquels se base cette appréciation. Une telle antinomie révèle que le jugement en architecture réfère à des mécanismes qui opèrent dans l'action, d'une manière peu consciente.

S'il ne s'agissait que du caractère implicite du jugement en architecture, nous n'aurions pas besoin d'en parler davantage. Nous jugerions tous la qualité architecturale de la même manière et, sans même nous consulter, en arriverions à la même opinion. Mais tel n'est pas le cas. Nous sommes forcés d'admettre que les conceptions de la qualité architecturale sont aussi nombreuses que diversifiées et que nous sommes loin d'atteindre l'unanimité sur ce point, tant chez les experts de l'environnement bâti que chez la population en général. Les exemples ne manquent pas pour illustrer cela : les préférences diamétralement opposées des architectes et des non-architectes au sujet des langages résidentiels¹ ; l'appréciation exprimée par l'ensemble de la population au sujet de projets que beaucoup d'architectes considèrent comme des outrages (la récente inauguration de «l'excentrique» magasin d'Ameublements Tanguay à Québec est un cas flagrant) ; la maison colo-

niale de Jacques Rousseau, tournée en dérision dans le film *J'en suis* et pourtant honorée d'un prix du Gouverneur Général ; le débat déclenché par Odile Hénault au sujet de l'agrandissement du pavillon de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal (Canadian Architect, mai 1998), alimenté par Jean-Claude Marsan (ARQ no 104) et ensuite tempéré par Georges Adamczyk (ARQ no 105) ; etc...

Il est évident qu'il n'existe pas une vision partagée de ce qu'est globalement la qualité en architecture dans notre société². Chaque individu valorise un ensemble organisé de critères choisis pour l'évaluer globalement. Il y a « des qualités » qui se conjuguent pour former des systèmes de jugement particuliers, que l'on peut associer à des valeurs individuelles et à des valeurs véhiculées par des groupes sociaux auxquels appartiennent ou aspirent à appartenir les individus³.

Il est remarquable qu'en général, malgré les divergences d'opinion, chaque architecte croit fermement à la rectitude de son propre jugement. Combien de fois, dans les revues, dans les écoles d'architecture, au sein de jurys, lors de discussions informelles avec des collègues ou à l'occasion de débats autour des projets dans une firme, a-t-on rencontré des situations où chacun tente de rallier les autres à ses propres convictions, sans les remettre en question? Dans le processus de conception, de telles situations conduisent presque invariablement à des compromis ou à des décisions établies en fonction du pouvoir décisionnel. Dans l'évaluation des projets achevés, comme dans les discussions portant sur ce qui « devrait être fait » pour approcher l'idéal de qualité que chacun s'est forgé, de telles situations conduisent presque invariablement à une dispute stérile.

Le contraste flagrant entre la disparité du jugement en architecture et la conviction avec laquelle chacun l'applique, mis en relation avec la fréquence de son application et l'importance de ses conséquences sur le développement du cadre bâti, nous incitent à réfléchir sur notre manière d'appréhender intuitivement la qualité architecturale. Est-il convenable, en tant qu'experts du bâti, de juger la qualité sur la base de critères implicites, sans questionner l'origine de ces critères ni la pertinence d'y référer? Certes, le fait que le jugement procède intuitivement ne met pas directement en cause sa validité, mais à partir du moment où il intéresse d'autres personnes et que des individus peuvent en subir les conséquences, il convient de justifier sa position à l'intérieur d'un débat. Si les divergences d'opinion sont inévitables, on peut à tout le moins espérer que le débat soit constructif, ce qui suppose que chaque acteur impliqué dans un jugement qui concerne la collectivité puisse expliciter son argumentation et faire comprendre ses motivations.

On pourrait arguer que les œuvres parlent d'elles-mêmes et qu'il n'est pas requis de discourir sur les éléments de la qualité. Ce serait sous-estimer l'importance de la communication dans l'évolution d'une société et

des groupes qui la composent. Espérer que la population comprenne ce que nous voulons lui dire uniquement par les bâtiments que nous réalisons – et qui sont parfois loin de nos aspirations – serait tout aussi puéril que de croire qu'on peut vivre avec une personne toute une vie sans jamais lui parler. Plus que jamais, avec le recours quasi-systématique à l'argument « qualité » pour orienter les processus d'élaboration des projets et avec l'avènement de la politique des concours que le ministère de la Culture et des Communications du Québec s'appête à mettre sur pied, en collaboration avec d'autres ministères importants et le Conseil du Trésor, il importe de pouvoir articuler cette notion de qualité et de questionner notre habitude à l'appréhender intuitivement. De notre aptitude à faire comprendre et accepter les tenants et aboutissants de notre vision de la qualité architecturale, dépendra probablement l'avenir de nos milieux de vie et, peut-être, celui de notre profession.

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE POUR DES ARCHITECTES QUÉBÉCOIS

Au Québec, comment perçoit-on la qualité architecturale? Dans le cadre d'une recherche portant sur la prise de décision des architectes dans le processus de design, l'auteur a posé la question, à l'été 1996, aux principaux architectes-concepteurs de chacune des quatorze équipes ayant soumis des projets à trois concours récemment tenus au Québec (pour un total de dix-sept projets) : le centre d'interprétation du Bourg de Pabos, la bibliothèque d'Outremont et l'agrandissement du pavillon de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. Lors des entrevues, les architectes étaient invités à énoncer, d'une part, les qualités ou les caractéristiques que doit présenter en général un projet pour qu'ils le jugent réussi et, d'autre part, les qualités qu'ils attribuent au projet qu'ils ont soumis au concours.

Les propos ont été analysés en ayant recours à une grille de classification des préoccupations architecturales développée par Robert Harris⁴. Cette grille comporte cinq cadres de référence : écologique, social, opérationnel, perceptuel et expérientiel. Dans les réponses obtenues en entrevue, le cadre écologique est relativement peu représenté en comparaison des autres. La nature est presque toujours perçue comme un élément de composition parmi d'autres, utile à la formulation du projet et à exploiter judicieusement, notamment par le choix des matériaux et le dosage de l'énergie requise (incluant les ressources financières). D'autre part, quelques préoccupations d'ordre social s'expriment assez fortement. Le contextualisme par rapport au lieu constitue une préoccupation marquée pour une forte majorité de répondants, ce qui suggère une évolution remarquable de la pensée des architectes sur la qualité architecturale qui, jusqu'à récemment, était prioritairement centrée sur les bâtiments pour eux-mêmes et non pas pour leur apport à la qualité du cadre bâti. Par ailleurs, ni l'identité cultu-

relle, ni le rapport aux institutions, ni les grandes valeurs sociales comme l'équité, la sécurité, la santé, la connaissance ou la liberté n'ont été abordés dans les propos. Les qualités opérationnelles figurent parmi les plus citées, sans être prioritaires. D'un point de vue perceptuel, il est clair que bien composer le projet revêt une grande importance pour presque tous les répondants. Les propos sont nettement orientés sur la recherche d'un esthétisme supérieur, mais on ne réfère apparemment qu'à la vue pour l'appréhender. La question du langage est évacuée par un bon nombre de répondants qui expriment le désir d'être perçus comme de «vrais créateurs», n'appartenant à aucun mouvement particulier. Il est clair que la créativité et l'innovation «ont la cote» en ce moment chez la majorité des architectes rencontrés, qui s'intéressent apparemment beaucoup plus à l'exceptionnel qu'à l'usuel, ce que confirment les précédents qu'ils citent pour illustrer leur perception de la qualité. Enfin, les aspects expérientiels sont souvent étroitement liés aux aspects perceptuels, par lesquels ils s'expriment. Des architectes voient dans la composition, la lumière, les matériaux ou les détails des moyens privilégiés pour transmettre une émotion. Sans être les plus communes, les préoccupations expérientielles figurent parmi celles qui suscitent le plus de ferveur chez les architectes, plus au plan de l'émotion que de la cognition, toutefois. L'intérêt pour le sublime ressort clairement des propos.

Conformément à ce qu'en dit la littérature⁵, ces architectes évaluent la qualité architecturale sur la base d'un ensemble limité de critères choisis, qu'ils valorisent plus que d'autres. Les critères de la qualité architecturale se regroupent dans un schème intégré pour certains, alors qu'ils se présentent sous la forme de quelques attributs hautement valorisés pour d'autres. L'analyse comparative des visions de la qualité architecturale chez les architectes interviewés révèle que moins de 30% d'entre eux ont énoncé des critères qui se retrouvent dans les cinq cadres de référence de Harris et que, dans tous les cas et pour chacun des cadres, ne figurent que certains aspects sélectionnés de la qualité architecturale. L'étude permet aussi d'établir de fortes corrélations entre les aspects que les architectes valorisent en général et les qualités qu'ils attribuent eux-mêmes au projet qu'ils ont conçu dans le cadre des concours à l'étude. Ces qualités tendent à s'exprimer plus fortement quand les attentes exprimées dans le programme correspondent à ce que l'architecte valorise.

QUALITÉ ET MORALITÉ EN ARCHITECTURE

Faut-il se surprendre de ces résultats? Pas vraiment. En effet, l'esprit humain ne peut considérer en même temps qu'un nombre limité de critères pour procéder à une évaluation. De plus, le jugement en architecture fait largement appel aux jugements de valeur, qui ne peuvent être démontrés comme vrai ou faux. Les préférences, conditionnées par les valeurs, agissent comme des prédispositions au jugement, faisant en sorte que les architectes réagissent différemment lorsque confrontés à un

même problème de design. Acquises de l'environnement, les valeurs varient dans le temps. De nombreux facteurs peuvent expliquer ce qui différencie les systèmes de valeur individuels, notamment, chez les architectes : la position sociale, l'environnement culturel, la formation et l'expérience professionnelle⁶. Les valeurs inculquées à l'école d'architecture et celles véhiculées par la profession seraient particulièrement agissantes, parce qu'il est plus facile d'atteindre le succès ou la notoriété si on adhère aux valeurs de l'environnement duquel on dépend que si on les combat. Il est connu que le succès exacerbe les valeurs qui y ont conduit et, inversement, que l'insuccès atténue les valeurs qui y sont associées⁷. Aussi, nos préférences sont-elles influencées par l'importance que nous accordons, dans nos activités professionnelles, à notre réussite personnelle.

À la lumière de ce qui précède, il devient plus facile de comprendre pourquoi des visions particulières de ce qui contribue à la qualité architecturale sont partagées dans certains milieux – qui détiennent des valeurs semblables – et pourquoi elles se combattent ailleurs. Même si les différences entre les conceptions de la qualité architecturale sont inéluctables, il demeure pertinent de s'interroger sur ce qui les fonde. Pour Maurice Lagueur⁸, philosophe, s'il convient d'éviter toute forme de moralité en architecture, le questionnement éthique est pourtant bien réel : il revient, pour un architecte, «à respecter certaines valeurs admises par la société et à définir et mettre en pratique la "bonne architecture"».

Dans cette optique, il faut poursuivre l'investigation, prendre conscience de l'origine et des limites de nos préférences et surtout, avoir l'humilité de relativiser nos jugements en les situant dans un système plus large. Il serait souhaitable que nous puissions discerner, dans notre appréciation quotidienne de l'architecture, ce qui est réellement important de ce qui l'est moins, pour qui et pour combien de temps ; non seulement sur la base de nos propres préoccupations, que nous savons partielles, mais aussi de celles d'autres personnes qui devront vivre avec les conséquences de nos jugements. Pour cela, il faut probablement réévaluer, comme le suggère Robert Prost⁹, notre propension à entretenir le culte de l'objet, pour remettre en perspective les pratiques sociales qui justifient la commande.

La qualité architecturale sous-tend une prise en compte élargie, par les architectes, des conséquences de leurs choix sur les milieux physiques et humains touchés par leurs interventions. Les cadres de référence de Harris suggèrent que la qualité présuppose l'atteinte d'un «seuil d'acceptabilité» des réponses à toutes les questions soulevées par l'existence même du projet, non pas seulement aux questions qui trouvent une résonance dans nos valeurs particulières. Bien sûr, la qualité architecturale ne se limite pas à atteindre des seuils, mais dans la recherche d'innovation et de créativité qui motive tant d'architectes, nous pouvons oublier, quelquefois, que la qualité architecturale tient à beaucoup plus qu'à la force d'expression de quelques idées, si spectaculaire soit-elle.

1. Hubbard P. (1996) Design quality : a professional or public issue? *Environment by design* 1(1) : 21-37.
2. Une forme de consensus a pourtant existé et existe toujours dans certains groupes sociaux et collectifs. Historiquement, les périodes d'accord ont alterné avec celles de désaccord, les premières correspondant à des moments où des mouvements importants étaient à leur apogée et les secondes, à l'émergence de mouvements contestataires. La fin du XX^e siècle est marquée par la coexistence de nombreuses influences qui se combattent.
3. De Montlibert C. (1995) L'impossible autonomie de l'architecte : sociologie de la production architecturale. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
4. Harris R.S. (1975) A model for designers.
5. Lera S. (1981) Empirical and theoretical studies of design judgment : a review. *Design studies* (2)1.
6. De Montlibert C. (1995) op.cit. Cuff D. (1991) Architecture : the story of practice. Cambridge MA : MIT Press. Blau J (1984) Architecture and firms : a sociological perspective on architectural practice. Cambridge MA : MIT Press.
7. Beyer J. (1982) Ideologies, values, and decision making in organisations, in Nystrom C., Starbuck W. (eds) *Handbook of organizational design*. Vol. 2 Oxford : Oxford University Press. 166-202.
8. Lagueur M. (1992). Éthique et architecture. Montréal : Université de Montréal.
9. Prost R. (1993) La conception architecturale confrontée à la turbulence de la pensée contemporaine, dans Les cahiers de la recherche architecturale : concevoir. Marseille : Éditions Parenthèses. (34) : 11-28.

LE JURY DE LA XX^e ÉDITION DES PRIX D'EXCELLENCE

Le jury s'est réuni les 21 et 22 septembre, afin de procéder à la sélection des projets lauréats. Ceux-ci ont été dévoilés lors de la soirée de remise des plaques tenue à Montréal le 19 novembre 1998.

DANIELLE RONDEAU, DIRECTRICE, SERVICE DE LA CULTURE, VILLE DE MONTRÉAL

À ce poste depuis janvier 1998, Danielle Rondeau assumait auparavant la direction du Secrétariat administratif de la métropole. Elle a œuvré comme conseillère en développement à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) de 1992 à 1995 après avoir travaillé pendant cinq ans à la Société de promotion du Centre de commerce mondial. De 1974 à 1987, elle a occupé diverses fonctions au sein du ministère des Affaires culturelles du Québec. D'abord coordinatrice des projets d'inventaire architecturaux sur l'île de Montréal, elle est devenue, en 1981, directrice du Patrimoine (région de Montréal), assurant la gestion des programmes et activités du ministère et chargée de l'application de la Loi sur les biens culturels.

JEAN-FRANÇOIS LEJEUNE, ARCHITECTE ET PROFESSEUR, UNIVERSITÉ DE MIAMI

Originaire de Belgique, Jean-François Lejeune vit et travaille à Miami. Il est détenteur d'un diplôme d'ingénieur-architecte de l'Université de Liège et d'un doctorat de l'Institut français d'urbanisme de Paris. Il a travaillé pendant huit ans comme urbaniste auprès de l'Atelier de recherche et d'action urbaine, Bruxelles, ainsi qu'avec l'équipe des Archives d'architecture moderne (AAM), sous la direction de Maurice Culot. Depuis 1987, il enseigne l'histoire urbaine à l'École d'architecture de l'Université de Miami, où il est également professeur d'atelier. Il est fondateur et directeur de la revue *The New City*, publiée par l'École d'architecture de l'Université de Miami, en collaboration avec la maison d'édition *Princeton Architectural Press*. Il est actuellement commissaire désigné de l'exposition *Les sources du vingt-et-unième siècle*, qui sera présentée en l'an 2000 au Centre international d'architecture et de la ville, Bruxelles. Enfin, Jean-François Lejeune est l'auteur de plusieurs essais et articles portant sur l'histoire urbaine; ces textes ont été publiés dans diverses revues européennes et américaines, dont *Rassegna* et *The Journal of Decorative and Propaganda Arts*. Il a également collaboré à la rédaction de plusieurs catalogues d'exposition.

LOUIS-T. LEMAY, ARCHITECTE

Louis-T. Lemay est associé de l'agence Les Architectes Lemay et associés depuis 1981. Il est également président-fondateur de Collection Iris inc., maison d'édition de mobilier. Plusieurs des projets d'architecture auxquels il a collaboré ont remporté des prix et mentions et ont fait l'objet d'un certain nombre d'articles et d'expositions. Parmi ces projets, mentionnons le Casino de Montréal (Pavillon du Québec), le siège social de Bell Canada, le Centre Molson et l'Agence spatiale canadienne, située à Saint-Hubert.

MARCO POLO, ARCHITECTE ET CRITIQUE D'ARCHITECTURE

Après avoir terminé ses études à l'école d'architecture de l'Université de Colombie-Britannique (1985), Marco Polo s'installe à Toronto où il pratique l'architecture pendant douze ans. Pendant cette même période, il publie un certain nombre d'articles dans les magazines *The Canadian Architect* et *Azure*, de même que dans le quotidien *The Globe and Mail*. Il assume également la vice-présidence de la Toronto Society of Architects et dirige le bulletin d'information de cette association. En 1996, Marco Polo obtient un poste d'enseignant à l'École d'architecture et d'architecture du paysage de l'Université de Toronto. Nommé rédacteur en chef du magazine *Canadian Architect* en 1997, il se consacre aujourd'hui à ses activités d'enseignant, de rédacteur en chef et de critique d'architecture.

HUBERT BÉRINGER, JOURNALISTE

Hubert Beringer est rédacteur en chef du magazine *Intérieurs*, auquel il collabore depuis son lancement en 1996. Avant de s'installer au Québec, il a notamment exercé les fonctions de coordonnateur général des Impressions d'Architecture, Salon du livre d'architecture organisé annuellement à Briey (France). Hubert Beringer prépare actuellement un doctorat en histoire de l'architecture contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Prix d'excellence en architecture 1998

REMERCIEMENTS

L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC REMERCIE CHALEUREUSEMENT

TOUS LES COMMANDITAIRES DE LA XX^e ÉDITION DES PRIX D'EXCELLENCE.

COMMANDITAIRE MAJEUR



Gouvernement du Québec
Ministère de la culture
et des Communications

COMMANDITAIRES PRINCIPAUX



Meloche Monnex



SOPREMA

L'étanchéité assurée



FONDS DES ARCHITECTES

COMMANDITAIRES



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de la Science et de la Technologie



Société
d'habitation
du Québec



Université
de Montréal

FONDS DES PROFESSIONNELS INC.
PERMACON/GIROUX MAÇONEX
LES RAPPORTS DE CONSTRUCTION CMD

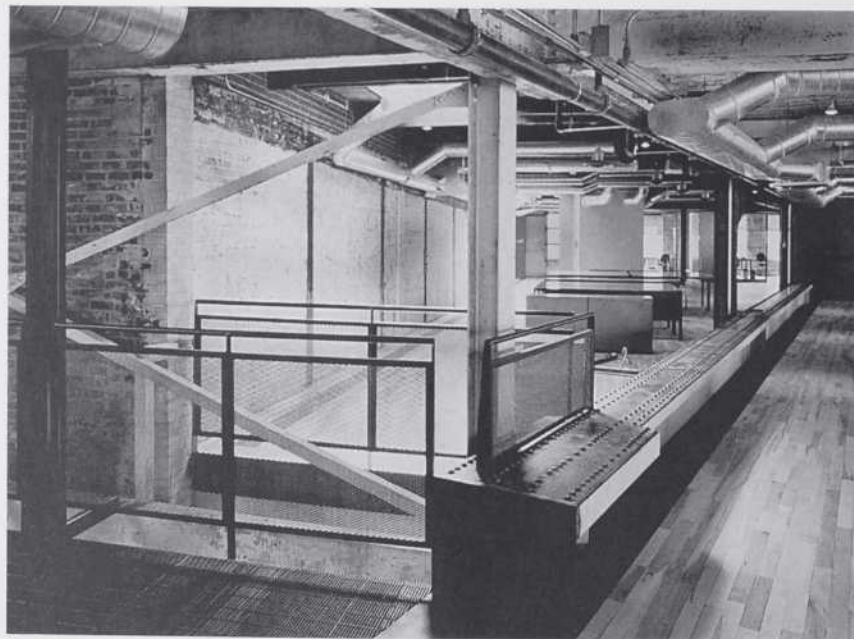
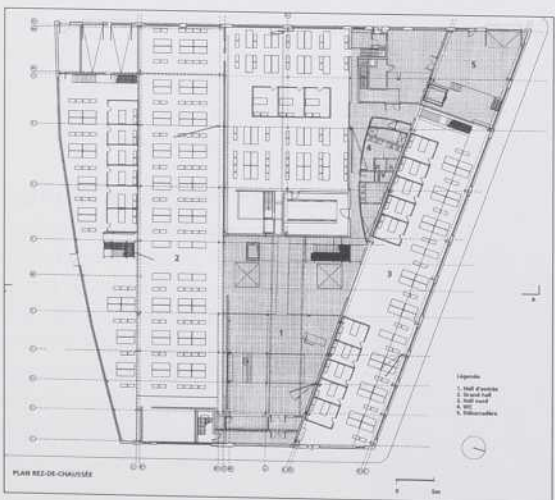
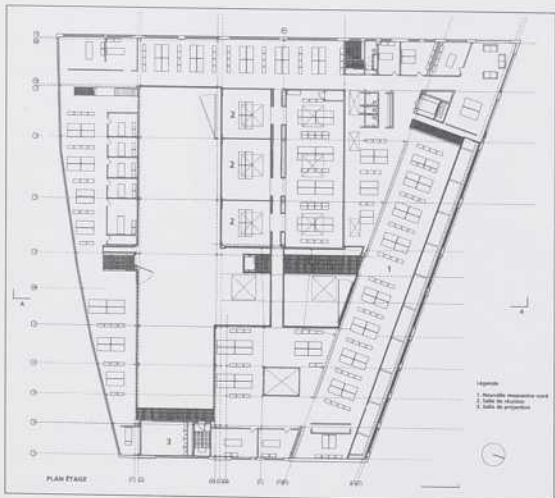
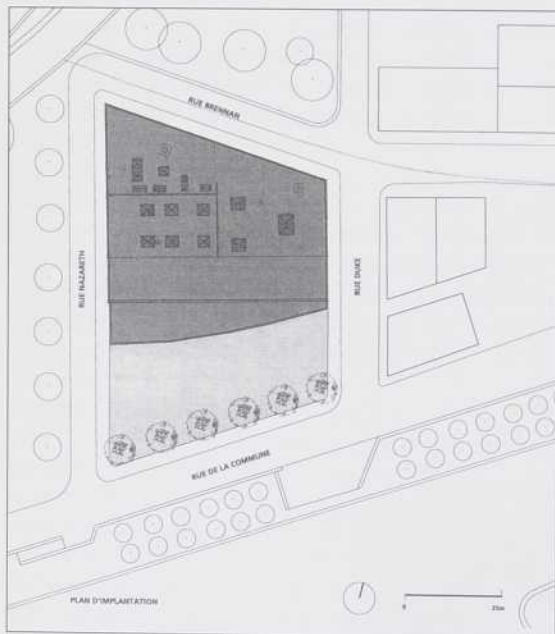


Zone

10, rue Duke, Montréal

Architectes : Annie Lebel architecte et Stéphane Pratte, architecte (atelier In Situ)

Client : Richard Szalwinski



LA COMMANDE

Abandonné depuis plusieurs années, ce bâtiment était pour le client l'élément catalyseur pour la fondation d'une nouvelle compagnie : une compagnie de production multimédia. Le programme doit donc évoluer au rythme du développement de la compagnie mais aussi, selon la demande du client, s'adapter au bâtiment lui-même, le respecter.

LE BÂTIMENT EXISTANT

Construit au début du siècle le long du canal Lachine dans le Faubourg des Récollets, ce bâtiment de l'industrie maritime témoigne du type de construction des bâtiments industriels de l'époque : murs extérieurs en brique, structure en acier, dalles de béton, fenestration abondante (fenêtres en acier à carreaux). Deux grands halls équipés de palans et ponts roulants étaient desservis par d'immenses portes de garages par lesquelles on entraînait les pièces de bateaux à être réparées. Traversant le bâtiment sur toute sa longueur, ces deux halls, séparés par un volume de brique central, étaient cernés par des mezzanines et surplombés par de multiples puits de lumière.

LA STRATÉGIE DE CONCEPTION

L'idée : renforcer la logique naturelle du bâtiment, sa morphologie parfois latente. La fluidité de la circulation périphérique autour du volume central est, par exemple, complétée par l'ajout d'une passerelle qui enjambe le grand hall et par la nouvelle mezzanine ajoutée dans le hall nord. L'échelle grandiose du bâtiment quant à elle impose des interventions d'une ampleur correspondante. La texture de l'existant, qui est conservée, suggère d'autre part des plans et des volumes lisses, des interventions claires et concises. Éviter la surenchère de détail, le détail qui accroche l'oeil. L'ancien juxtaposé au nouveau, en contraste et résonance, affirmer franchement le nouveau mettant en valeur l'existant.

Les matériaux choisis appuient la nature industrielle du bâtiment et la durabilité des interventions : l'acier sous ses différentes formes brutes (roulé à chaud ou à froid, galvanisé, inoxydable ou corten) est retenu pour les nouvelles fenêtres, l'entrée, les éléments de circulations rajoutés, le mobilier; le béton brut, pour le planchers des aires publiques. Les plans et volumes qui logent les bureaux ou séparent des espaces sont construits en gypse et évoquent l'aspect plus temporaire des aménagements intérieurs tout en soutenant pas leur échelle l'ampleur des volumes dans lesquels ils s'insèrent. Les nouveaux planchers de béton, correspondent aux aires publiques; les planchers de bois franc aux aires privées. Les éléments de circulation rajoutés sont tous fabriqués avec de l'acier ajouré (caillebotis et métal déployé). Traités comme un ruban homogène qui défile à travers le bâtiment, ils réaffirment la fluidité originale de l'espace.

L'ENTRÉE

Tandis que la machinerie entraît jadis par les deux grandes portes de garage directement dans les halls, on entre maintenant par une nouvelle entrée, ajustée à l'échelle humaine, vers un espace plus bas entre les deux halls. Une autre échelle, une inversion. D'immenses plaques d'acier corten obturent maintenant les anciennes portes de garage à l'extrémité des deux halls.

Enchâssée dans la façade, la nouvelle entrée principale fonctionne comme un mécanisme qui invite. Au sol, une dalle de béton polie renforce le mouvement de glissement de l'extérieur vers l'intérieur.

MEZZANINE NORD

Afin d'augmenter le nombre de stations de travail, un plancher est rajouté dans le hall nord. En laissant un espace entre ce nouveau plancher et le mur extérieur, la pleine hauteur du hall est conservée; le nouveau plancher devient la mezzanine nord. La nouvelle structure s'accroche à celle du pont roulant original.

CANIVEAUX D'ALIMENTATION

Chaque poste de travail est approvisionné en électricité, data et téléphone. 90 kilomètres de filage court à travers le bâtiment dans des caniveaux encastrés dans le plancher de bois franc. À partir de ces caniveaux, le filage est amené sous chaque table de travail. Deux conduits flexibles amènent les fils jusque sous la table. Lorsqu'une station est abandonnée ou déplacée, des plaques d'acier circulaires encastrées dans le bois obturent les trous.

TABLES DE TRAVAIL

La table consiste en une surface d'acier brute montée sur une base en fers angles, et protégée par un émail transparent. Comme pour toutes les autres pièces de mobilier, l'acier est choisi ici pour sa force, sa permanence et sa délicatesse.

PROCESSUS DE TRAVAIL

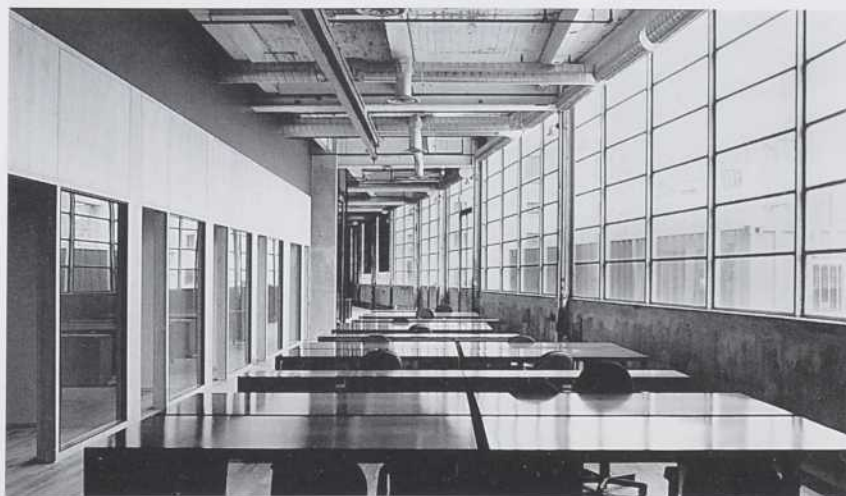
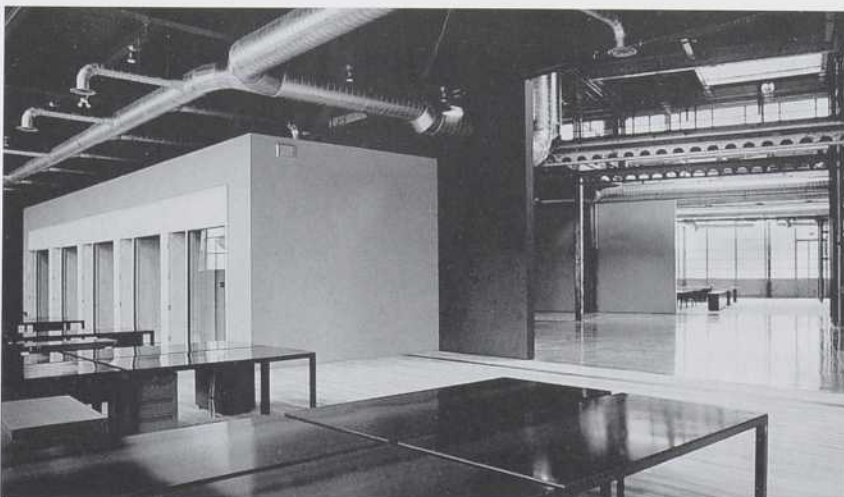
Avoir son atelier, nomade, sur le site même d'un bâtiment en transformation implique un aller retour continu entre le site et l'atelier. La relation quotidienne avec le site alimente la façon de penser le projet, permet d'entrevoir des perspectives inattendues. Simultanément à la construction, le projet s'imagine, se développe et se modifie. Les premiers éléments construits façonnent l'espace, informent le projet, permettent de revoir et d'en repenser les espaces et les détails. L'expérience spatiale quotidienne du lieu remplace la maquette comme outil d'étude et de conception.

PRINCIPAUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Annie Lebel, architecte; Stéphane Pratte, architecte; Geneviève L'Heureux, stagiaire

COLLABORATEURS

Manon Asselin, architecte; Nathalie Dionne, stagiaire; Pawel Karwowski, stagiaire; Pierre Soucy, stagiaire; Katsu-Hiro Yamazaki, stagiaire; Martin Laneuville, conseillers.



PRIX D'EXCELLENCE

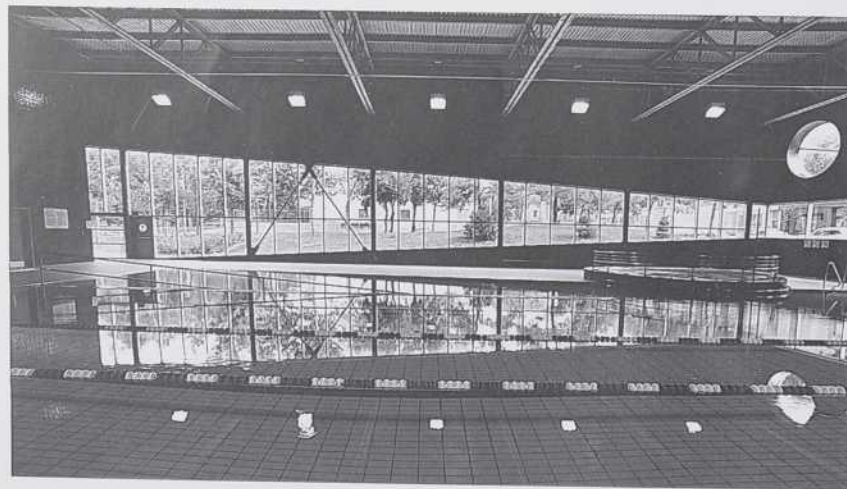
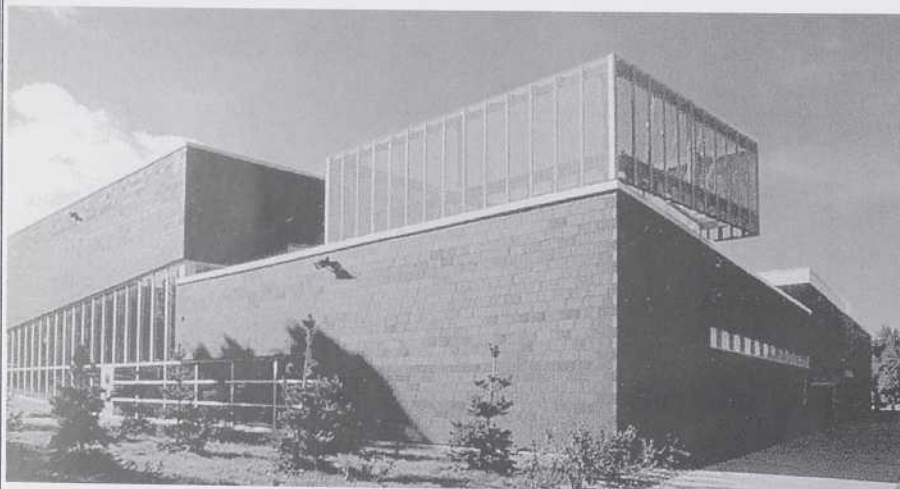
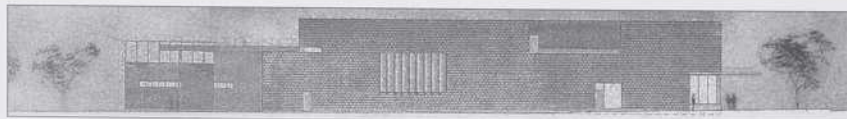
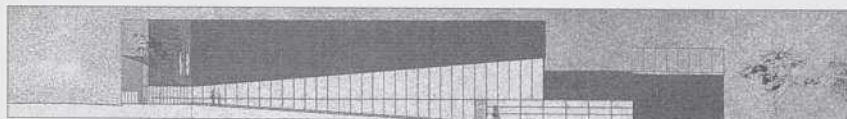
Dans la catégorie architecture institutionnelle

Le Centre sportif de la Petite Bourgogne

1825, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

Architectes: Saia et Barbaresi, architectes

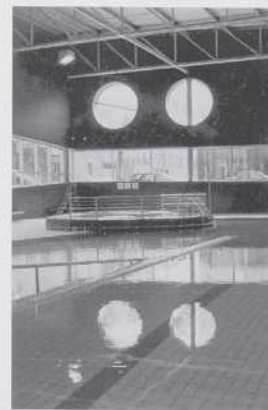
Client: Ville de Montréal



Les montréalais du quartier habitent tantôt les logements de la Petite Bourgogne, tantôt les appartements situés autour de la rue Notre-Dame. Les édifices neufs et anciens se côtoient dans un ensemble de matériaux semblables mais de couleurs variées et de profils morcelés qui s'organisent autour de la grille orthogonale traditionnelle.

Le Centre sportif, tout en affirmant sa personnalité s'intègre au contexte: deux grands blocs monolithiques rappellent l'échelle des bâtiments environnants, leurs coloris et leurs textures. Par ailleurs, le format de la brique plus apparentée à celui de la pierre, ses joints harmonisant les jeux des ouvertures et l'emploi du métal galvanisé sont d'une facture plus contemporaine.

Le premier bloc en brique rouge et un second en brique de couleur anthracite deviennent respectivement les symboles de la terre pour le gymnase et de l'eau pour la piscine. Placés face-à-face, ces blocs sont séparés par un hall-corridor pavé de pierres qui suivent les traces d'une ruelle disparue et qui reliait le sentier piétonnier le long de l'école de la Petite Bourgogne à la rue Notre-Dame. Le hall, inondé d'une lumière zénithale mène d'un côté au gymnase où des cubes de verre bleuté d'une large baie protégée par des lames de métal perforé tamisent les rayons de soleil. Du côté de la piscine, la même teinte, plus soutenue, colore un pan de céramique tandis qu'une large échancrure en biais dirige le regard au delà du parc vers le centre-ville.



PRIX D'EXCELLENCE

Dans la catégorie architecture institutionnelle

La Cinémathèque québécoise

335, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal

Architectes : Saucier + Perrotte architectes

Client : la Cinémathèque québécoise

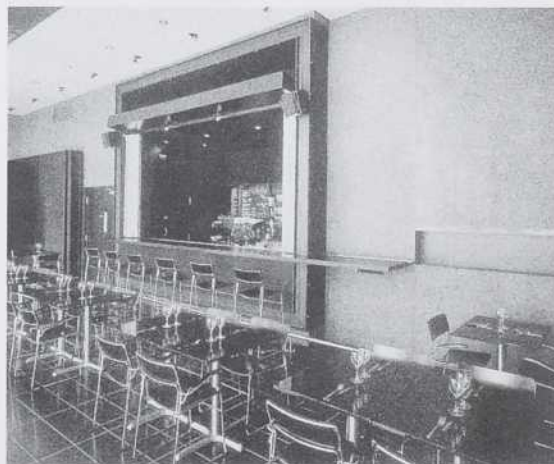
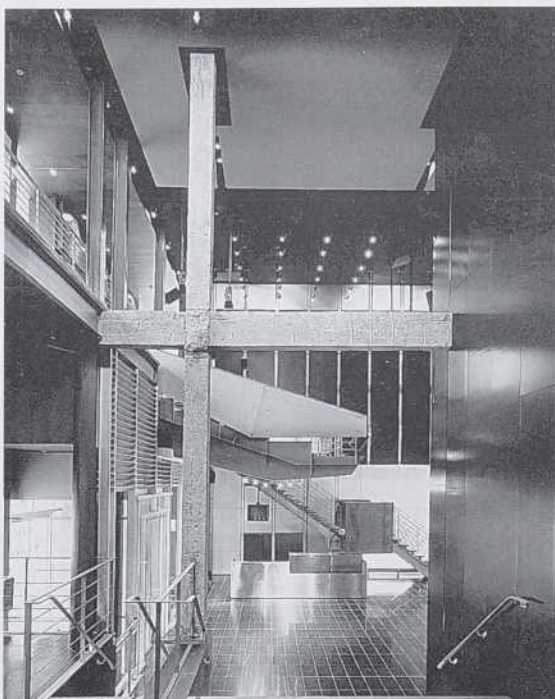
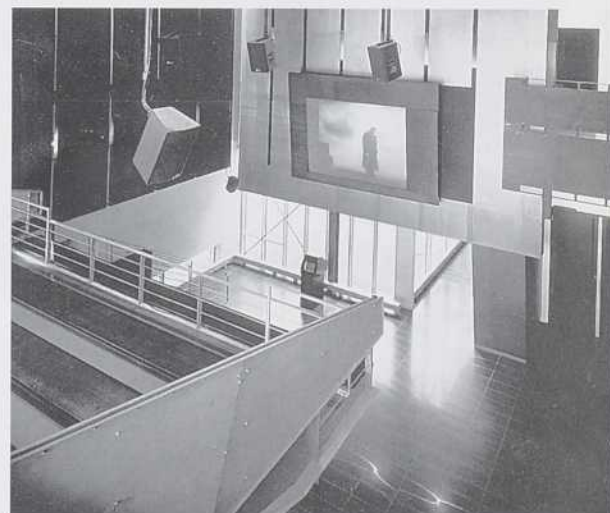
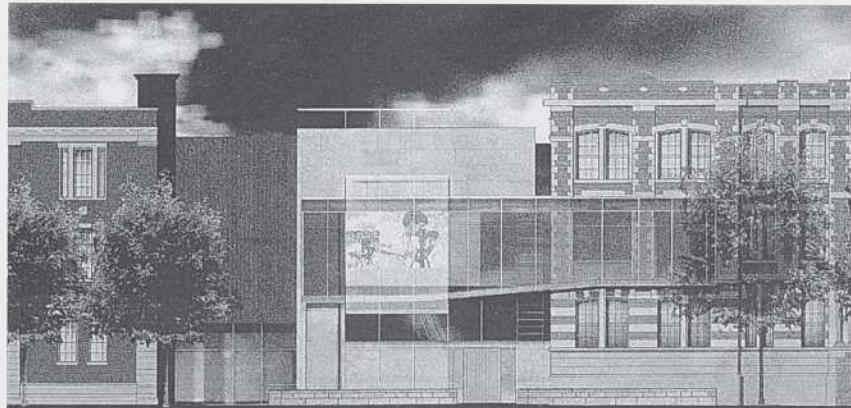
La Cinémathèque québécoise, centre de diffusion et de documentation cinématographique et télévisuelle, occupe presque tout l'espace nord du boulevard de Maisonneuve, entre les rues Saint-Denis et Sanguinet, afin d'élargir ses activités et de mettre en valeur la richesse de ses collections. Le parti retenu ajoute au sentiment qu'elle occupe l'immeuble adjacent (école Saint-Jacques). Une construction nouvelle entre les deux bâtiments permet la circulation entre les deux édifices à tous les niveaux.

Point névralgique du projet, le hall reprend l'analogie d'une machine à images dont les diaphragmes s'ouvrent et se ferment au gré du mouvement des visiteurs. Cette «boîte à images» est habitée par une agora suspendue où le public est appelé à expérimenter le médium du cinéma dans un environnement noir et blanc.

Les circulations principales, légères et transparentes, gravitent autour du hall et viennent s'accrocher à l'architecture ancienne. Depuis le boulevard de Maisonneuve, il est possible de percevoir au travers de trois parois successives de verre, le hall, la cour et le café.

Le visiteur fera littéralement corps avec l'image projetée, en traversant celle-ci dans son parcours sur la passerelle transparente.

Partout, y compris sur la façade principale de l'édifice, le visiteur est confronté à l'image en mouvement.



PRIX D'EXCELLENCE

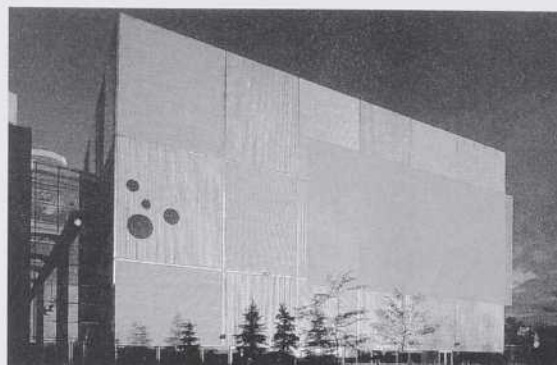
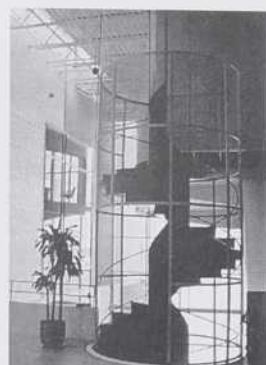
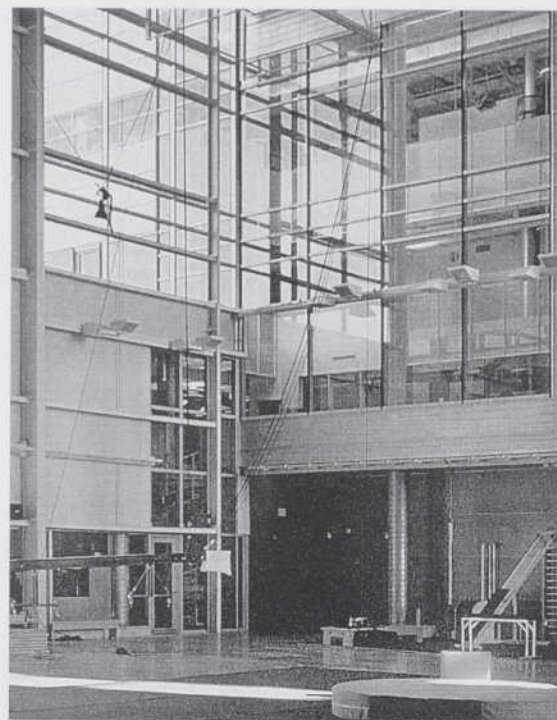
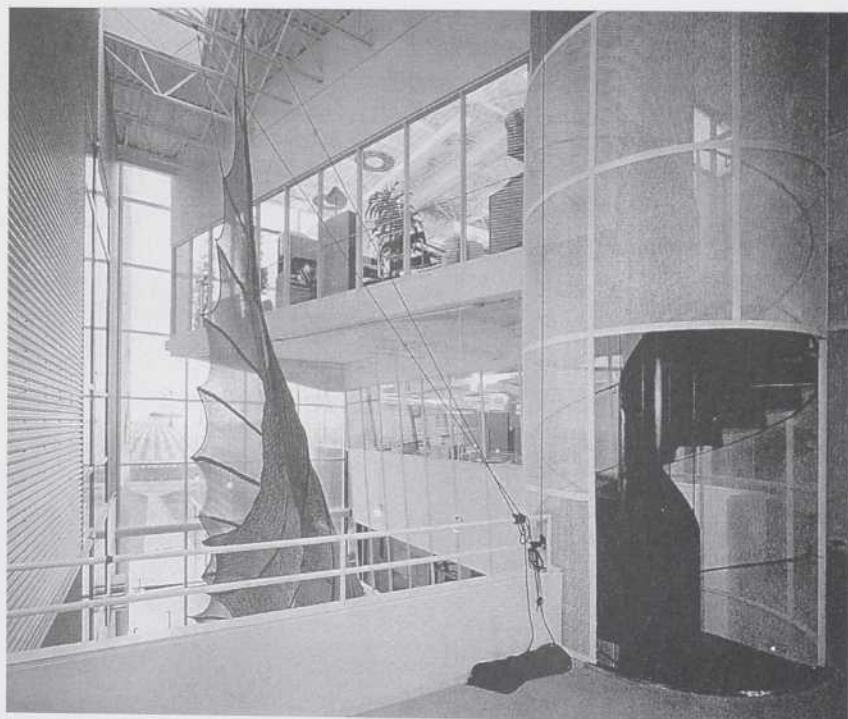
Dans la catégorie architecture commerciale

Studio, siège social international du Cirque du Soleil

8400, 2e avenue, Montréal

Architectes : Dan S. Hanganu, architectes

Client : Le Cirque du Soleil



En 1975, le Cirque du Soleil, organisation flamboyante qui a connu une croissance phénoménale depuis sa fondation en 1984, a décidé de se doter de locaux permanents afin de loger son siège social, ses studios de répétition, son atelier de couture, ses entrepôts et ateliers sous un même toit, riverain de l'ancienne carrière Miron, qui sera transformée prochainement par la Ville de Montréal en un parc municipal.

À l'origine du projet, un plan d'ensemble fut établi afin d'en esquisser l'assise conceptuelle. L'occupation du site est structurée à l'aide d'un tracé régulateur qui se construit selon un axe oblique qui prend naissance à l'intersection de la rue Jarry et de la Deuxième avenue. Cet axe relie le futur village des artistes avec le bâtiment principal et se poursuit jusqu'à l'esplanade au nord-ouest, pour se terminer par une impressionnante vue du couchant sur l'horizon lointain dominant le paysage.

L'architecture de l'édifice s'articule autour d'un centre administratif linéaire de quatre étages à ossature de béton. La structure d'acier à grande portée, requise dans les studios et les ateliers, se juxtapose à cette épine dorsale, créant ainsi une dynamique d'échelle vertigineuse.

Une galerie intérieure, modulée par la volumétrie changeante, la forme et la lumière, évoque une ruelle avec ses passerelles, ses escaliers suspendus, ses passages couverts et lanterneaux. Cette galerie prend ancrage autour d'une place intérieure et culmine sur une perspective visuelle de l'esplanade, lieu d'événements extérieurs d'envergure. Un grand écran, intégré à la façade, est prévu pour des projections cinématographiques.

Le grand studio, est qualifié par un long bandeau horizontal ouvert sur l'esplanade. Cette fenêtre diffuse une lumière sur le plancher afin d'assurer un plan référentiel aux acrobates. La salle d'entraînement et le studio de danse bénéficient de grandes surfaces vitrées avec des vues privilégiées vers le ciel ainsi que vers un jardin de sculptures extérieur.

L'édifice est recouvert d'une enveloppe de métal et de verre qui révèle par endroits son ossature. L'utilisation d'objets banals agissent comme autant de clins d'oeil et révèlent une autre dimension du bâtiment. L'emploi de brosses métalliques circulaires évoquant le soleil, placées aux intersections des modules des panneaux métalliques; des réflecteurs de bicyclettes appliqués en façade comme des paillettes sur un costume de spectacle; une feuille métallique déroulée afin de dégager l'entrée à un studio, concourent à caractériser la maison du Cirque du Soleil.

PRIX D'EXCELLENCE

Dans la catégorie architecture industrielle

Usine de traitement des eaux usées de Beaupré

60, rue du Parc Industriel, Beaupré

Architectes : Gauthier, Guité, Roy, architectes

Client : Ville de Beaupré

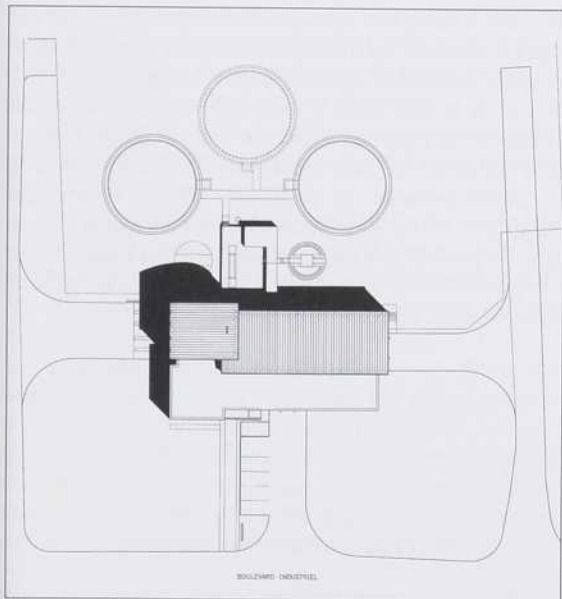
Implantée dans un parc industriel en bordure du fleuve, à proximité d'un secteur résidentiel, l'usine de traitement des eaux usées de Beaupré se devait d'avoir un impact discret sur son environnement. Une approche fonctionnelle a contribué à réaliser un bâtiment dont le caractère industriel s'harmonise avec son milieu.

La simplicité de la forme courbe de la toiture établit un dialogue avec le fleuve et les berges. Déposé sur un bandeau de verre continu, ce toit semble flotter entre ciel et terre et permet d'offrir un profil relativement bas, tout en garantissant un cadre de travail agréable bénéficiant de l'apport de lumière naturelle.

Le parement extérieur métallique, de type industriel, rehaussé de moulures et de retraits, reflète l'usage du bâtiment et établit un rapport visuel et tectonique avec l'architecture agricole du milieu.

En aménagement intérieur, seuls les matériaux à l'état brut ont été utilisés pour tirer parti de leur qualité naturelle de couleur et de texture.

L'orientation du bâtiment permet de bénéficier d'un maximum d'ensoleillement et de réaliser une économie spatiale et budgétaire.

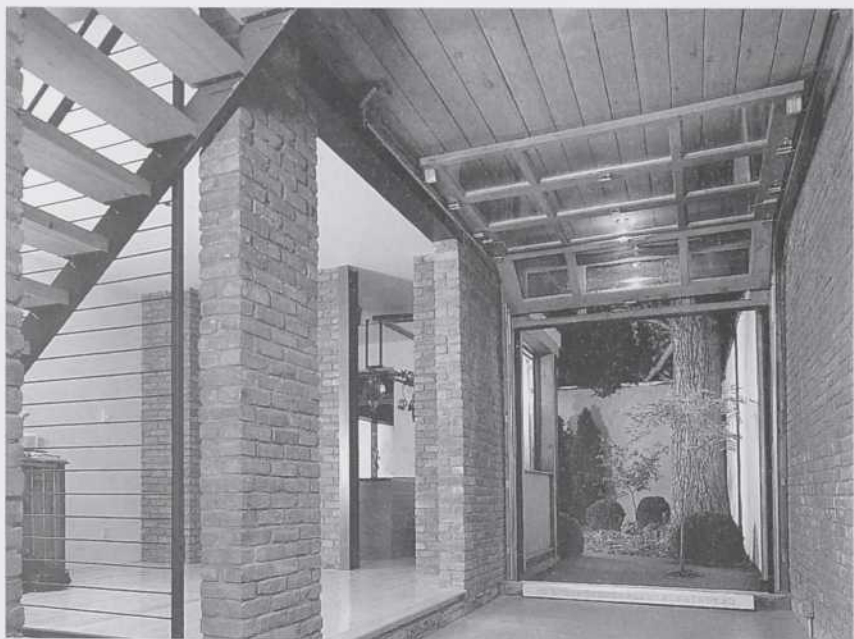


PRIX D'EXCELLENCE ET PRIX MARCEL-PARIZEAU
Dans la catégorie architecture résidentielle de type unifamiliale

Les maisons closes

3986-3990, avenue Coloniale, Montréal

Architectes : Loukas Yacouvakis et Marie-Claude Hamelin, architectes



L'architecte est ici à la fois concepteur et maître d'ouvrage. Situés sur le Plateau Mont-Royal, les deux duplex jumelés avaient été laissés à l'abandon depuis plusieurs années. Construits directement sur rue, avec un accès à la cour arrière par une porte cochère, ces bâtiments de briques porteuses sont caractéristiques de l'habitat ouvrier montréalais au tournant du siècle. Le projet ne visait pas la restauration, il cherchait plutôt à utiliser la pleine potentialité des modifications et ajouts successifs sans discrimination par rapport aux éléments d'origine.

Le projet est l'aboutissement de la transformation de ces deux duplex en deux cottages jumelés. Ils possèdent chacun une personnalité tributaire de la structure existante et ont été réalisés comme deux projets autonomes. Ces habitations sont regroupées sous le vocable de « maisons closes » parce qu'elles illustrent notre tentative de créer à l'intérieur d'un tissu urbain dense des résidences unifamiliales complètes possédant des qualités d'intimité caractéristiques des villas ou des hôtels particuliers. Sur la rue, l'ajout à même les ouvertures existantes de persiennes mobiles et la création d'entrées couvertes sous porches assurent l'intimité de la résidence tout en conservant et en augmentant la modulation et l'animation des façades. Dans l'arrière-cour, la démolition des toitures des agrandissements et l'extension des murs d'enceinte sur tout le périmètre du terrain rendent possible la création de deux jardins cloîtrés. Oasis à l'intérieur de la ville, ceux-ci sont organisés autour de l'arbre centenaire qui surplombe les deux maisons. Ces jardins construits de plain-pied avec les maisons en sont les prolongements, en particulier grâce à de grandes ouvertures pratiquées dans les façades arrières et à l'emploi de portes de garage vitrées rendant l'intérieur et l'extérieur transparents l'un à l'autre. Jardins et maisons forment alors un tout : les maisons closes.

PRIX D'EXCELLENCE

Dans la catégorie architecture résidentielle de type ensemble d'habitations

Les projets Europa

901, 914, rue Querbes / 901, 935, rue de l'Épée, Outremont

Architectes : Les architectes Boutros et Pratte

Client : Jean-Pierre Houle

Le secteur Nord d'Outremont, là où sont situés les projets Europa, est encadré par les rues Van Home au Sud et par la cour de triage du Canadien Pacifique au Nord. Ce secteur est constitué d'un mélange de bâtiments résidentiels de trois à quatre étages et de bâtiments industriels. La phase I du projet, située sur la rue Querbes, est composée de huit unités de maisons de ville, la phase II sur la rue de l'Épée contient onze logements en copropriété et de six maisons de ville. L'implantation du projet préconise des formes urbaines présentes dans le cadre urbain outremontais et montréalais. Les bâtiments sont implantés, fronts aux rues de l'Épée et Querbes, en continuité avec les implantations voisines. Des allées de service arrière et privées sont accessibles à partir d'une porte cochère et mènent vers les stationnements intérieurs du projet.

Un alignement d'arbres sépare les allées véhiculaires des deux phases et procure une certaine intimité aux résidents. Le plan des unités unifamiliales étroit et profond, haut de trois étages hors sol reprend une typologie existante dans des rues développées en début du siècle à Outremont et à Montréal sur la rue Laurier.

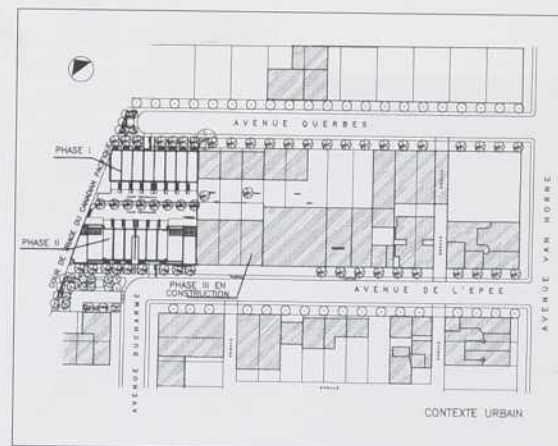
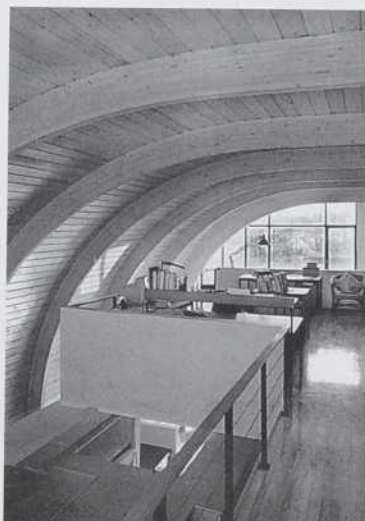
Les rez-de-chaussée de chacune des unités près du niveau du sol est destiné, à un bureau, une chambre d'adolescent ou tout simplement à un vivoir. Le deuxième étage à des espaces de jour et le troisième étage a des chambres à coucher. Le nombre de personnes, résidant dans chacune des unités unifamiliales du projet, varie entre une et quatre personnes.

Les logements, en copropriété sont tous traversants. Ceux du dernier niveau disposent d'une mezzanine et d'une terrasse extérieure.

L'enveloppe du projet est constituée de matériaux répandus à Outremont: la brique et la pierre taillée. Elle constitue la confirmation d'une volonté claire de concevoir un projet dans la continuité de l'environnement bâti existant.

L'ombrage créé par la superposition des parois de maçonnerie, contribue à l'animation des élévations et à la perception du rythme des unités d'habitation. Les origines industrielles de cette partie d'Outremont et la proximité de la cour de triage du Canadien Pacifique nous a incités à introduire discrètement des formes et des détails ayant une connotation industrielle.

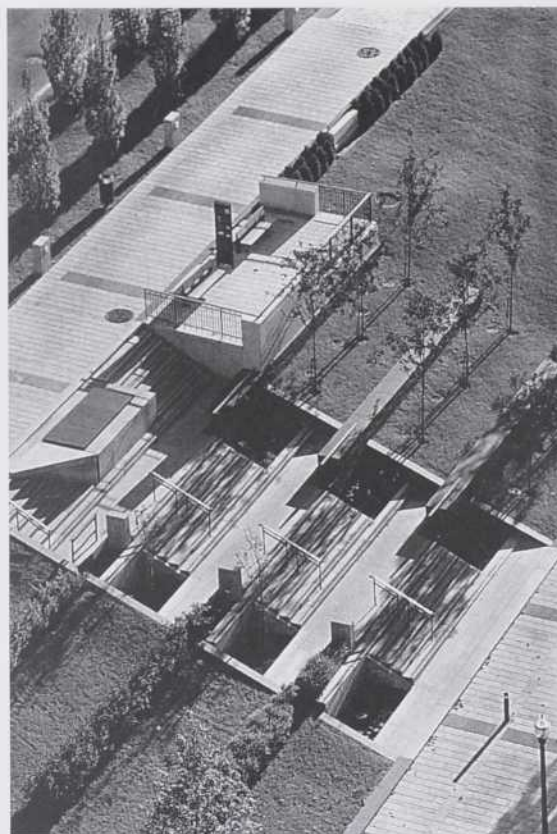
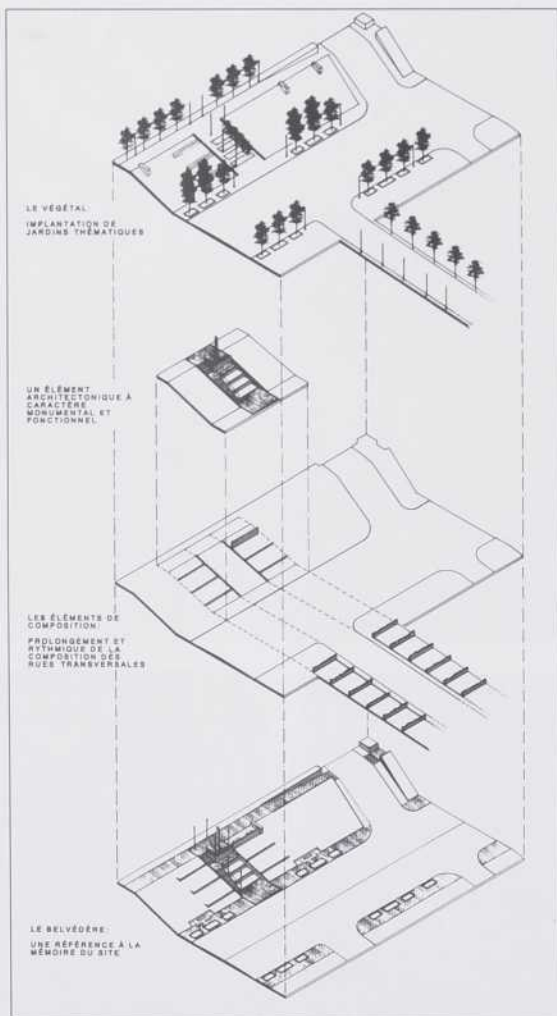
Ce projet a fait l'objet d'un reportage important, lors d'une entrevue avec Raouf Boutros dans ARQ # 101, février 1998.



PRIX D'EXCELLENCE
Dans la catégorie design urbain

Colline parlementaire et réaménagement du boulevard René-Lévesque, Québec

Architectes : Gauthier, Guité, Daoust architectes et Gauthier, Guité, Daoust et Lestage Inc., architecture et design urbain
Client : Ville de Québec



Projet urbain d'envergure comportant de multiples dimensions, le réaménagement de l'axe René-Lévesque réfère à diverses échelles de composition. Le parti d'aménagement assume et traduit la charge symbolique de la Colline Parlementaire (plan vert incliné), l'articulation métaphorique des belvédères rappelle les traces des rues transversales autrefois continues et assume la nouvelle relation fonctionnelle nord-sud, le choix et l'appareillage des matériaux ainsi que la disposition structurée et modulaire du végétal composent enfin cet ensemble urbain qui jette les bases d'un langage contemporain.

Le projet de réaménagement de l'axe René-Lévesque s'inscrit dans le cadre d'un plan directeur visant la réhabilitation des espaces publics déficients. Pour l'essentiel, il s'agit de retisser la trame urbaine brisée et disloquée par la présence de corridors autoroutiers. Le projet de réaménagement de l'axe René-Lévesque compose donc la première phase de l'opération visant à intégrer au langage de la ville (le boulevard) les espaces appartenant au vocabulaire des infrastructures (autoroute).

Retisser l'urbain, c'est rétablir les contacts, les traversées entre les anciens faubourgs et la vieille ville; c'est assurer la sécurité des lieux par l'animation, l'éclairage; c'est aussi requalifier les espaces en termes d'image, de valeur symbolique, puisqu'il s'agit en fait de réaménager le principal corridor de circulation de la capitale nationale.

Élément de modulation de l'aménagement, le belvédère est un élément construit qui exploite le caractère distinctif de l'axe René-Lévesque. Monument destiné à l'expression de la mémoire du site, il prend à la fois une dimension fonctionnelle, par la disposition d'un escalier établissant les relations entre les parties hautes et basses et une dimension symbolique, par l'émulation des caractéristiques de la continuité urbaine.



PRIX D'EXCELLENCE

Dans la catégorie conservation et reconversion

Bâtiment de désinfection, lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-aux-Irlandais, Québec

Architectes : Michel Dallaire et associés, architectes

Client : Parcs Canada

Ce projet visait la consolidation et la conservation du bâtiment de désinfection et de l'atelier de menuiserie de la Grosse-Île et du Mémorial aux Irlandais

Avec ses bâtiments vénérables qui s'acharnent à défier le temps, avec ses monuments, ses stèles et ses vestiges épars qui semblent enracinés à tout jamais dans le sol, avec ses caps, ses anses et ses battures qui résonnent encore d'un écho indistinct où s'entremêlent les pleurs et les rires, la Grosse-Île est sans contredit une «île-mémoire».

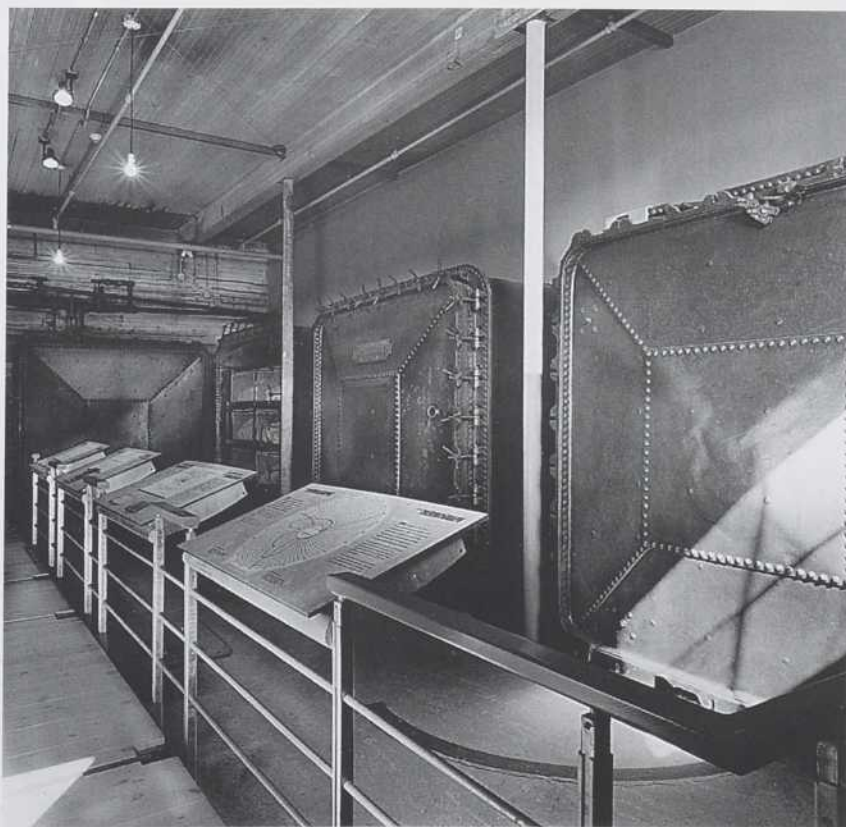
L'option de mise en valeur de l'édifice de désinfection part du postulat qu'en matière de sensibilisation à l'histoire et au patrimoine, rien ne vaut le contact direct avec les témoins authentiques du passé. Il importe donc au premier chef de les laisser s'exprimer. C'est ici que prend toute sa signification, le respect de «l'esprit du lieu» qui se définit comme la préservation de la charge émotive qu'un lieu dégage. Ici c'est l'île dans son ensemble qui devient l'artefact.

Les prémisses d'intervention qui ont été élaborées et respectées sont les suivantes

C'est un projet

- de conservation et non de «restauration»;
- de préservation de l'authenticité des lieux et des éléments architecturaux existants: ce qui signifie d'une part la préservation des finis, des composantes, des assemblages, des coloris, des peintures, etc., et d'autre part la préservation du caractère très particulier et très spécifique du bâtiment original, avec sa simplicité et son caractère essentiellement fonctionnel.
- de préservation du caractère saisonnier car il s'agit d'un bâtiment non chauffé, non isolé mais bien ventilé pour réduire les effets néfastes d'une humidité excessive et réduire les effets néfastes d'une température élevée en été.
- de mémoire : «Faire revivre aux visiteurs le cheminement forcé, emprunté par les immigrants arrivants en bonne santé»
- de conservation d'un bâtiment qui réunissait dans ses différentes parties, d'une part les immigrants arrivants, les médecins et le personnel infirmier, et d'autre part les objets qui évoquent l'évolution technique de l'époque: étuves, chaudière, dynamo, etc.

En somme grâce au consensus qui a présidé à la collaboration des représentants de Parcs Canada et des professionnels, le projet a vu le jour dans un climat favorisant l'attitude de modestie et d'effacement, car comme dans tout projet de ce genre, la force d'expression du bâtiment ne vient pas de l'expression architecturale créée mais plutôt de l'ambiance vécue et recréée.



MENTION SPÉCIALE DU JURY

Dans la catégorie architecture institutionnelle

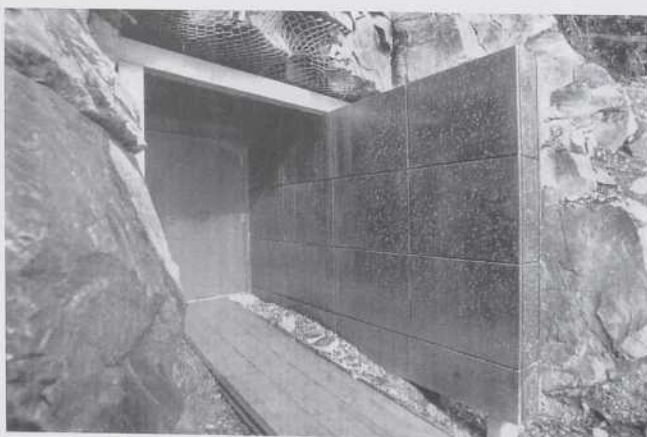
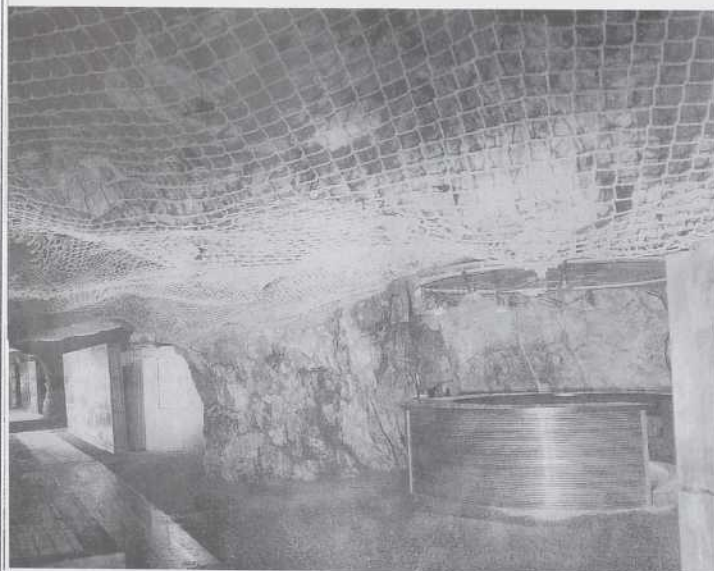
Le centre d'intérêt minier de Chibougamau

Mine Bureau (12km au Nord-Est de Chibougamau)

Architectes : Les architectes Plante et Julien

Client : Commission touristique de Chibougamau

Le bâtiment situé à l'entrée de la mine de cuivre contient une salle d'exposition/interprétation, une boutique, un accueil et des services. Le corps principal de cette œuvre étant la mine elle-même, l'idée d'utiliser le cuivre comme un des principaux matériaux allait de soi. Le concept architectural a pour objectif de mettre en valeur certains points focaux et des espaces latéraux le long de la galerie principale au moyen d'un mur de cuivre monolithique. Le terrassement extérieur est composé de débris miniers d'où surgit le mur de cuivre qui démarque l'entrée de la mine de son contexte sylvestre. Ce concept «à fleur de roc» réalisé avec un budget de 600 000 \$ contient un réservoir d'eau construit à même une des galeries qui permet d'amasser les eaux pluviales et de sources pour les services sanitaires.



MENTION

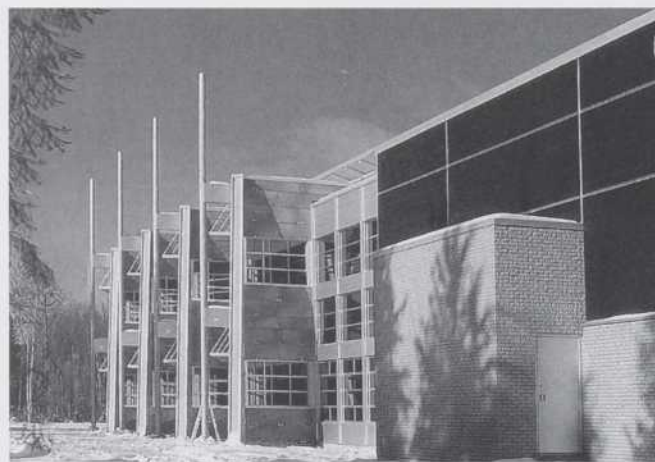
Dans la catégorie architecture institutionnelle

École secondaire Waratinak

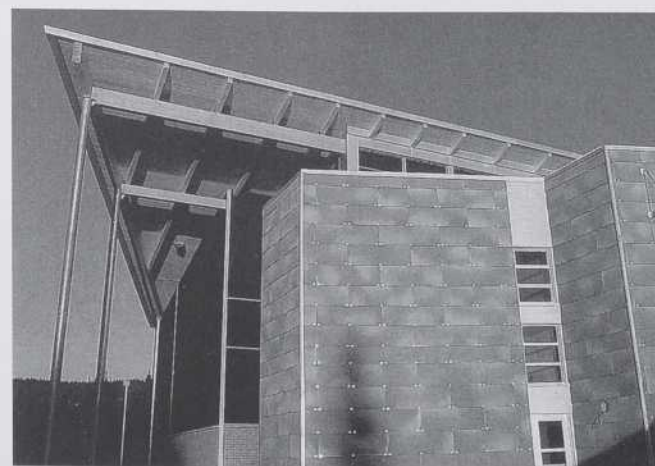
Wemotaci

Architectes : Côté, Chabot, Morel, architectes

Client : Conseil Atikamek de Wemotaci



Le programme de cet édifice en fait un exemple d'établissement d'enseignement mixte servant à la fois d'école secondaire et de Centre de Formation Professionnelle. Implanté dans un milieu forestier aux abords de la rivière Saint-Maurice, son orientation permet d'optimiser l'ensoleillement naturel des locaux et les vues spectaculaires qui s'offrent sur la rivière et la forêt environnante. La planification judicieuse des circulations horizontales (rues intérieures et leurs percées) situées sous un puits de lumière permet à cette dernière de pénétrer jusqu'au coeur du bâtiment contribuant ainsi à la convivialité des lieux et à la ventilation naturelle du bâtiment. L'architecture résolument contemporaine témoigne des espoirs de la communauté face à leur avenir, alors que divers aspects formels du bâtiment constituent un rappel des traditions autochtones sans sombrer dans l'anecdote. Quant au mode de construction, il fait appel à diverses techniques d'utilisation du bois, tant au niveau de la structure que de la finition intérieure et extérieure du bâtiment. Cet usage exhaustif du bois se voulait être un élément fort de démonstration des possibilités de ce matériau dans la construction. Des panneaux de bois-ciment au fini patiné ont été utilisés comme parement du secteur des classes, tels des peaux recouvrant les habitations traditionnelles. Cette démonstration et cet usage judicieux des techniques d'utilisation du bois dans la construction ont permis au projet de se mériter une mention d'architecture du Conseil canadien du Bois.



MENTION

Dans la catégorie architecture institutionnelle

The M.H. Wong Chemical Engineering and Materials Science Building

Architectes: Jodoin Lamarre Pratte Marosi Troy, architectes

Client: McGill University, Montréal, Québec

Situé sur un site dont la dénivellation atteint dix mètres, le bâtiment est entouré de constructions dont la palette de finis en maçonnerie est constante sur tout le campus. Érigé sur un site patrimonial, le CEMS contient 15 000 mètres carrés de plancher consacrés à la pédagogie et à des laboratoires de recherche (70%) ainsi qu'à des bureaux et des espaces divers pour le reste. Sur le côté campus, la pierre calcaire domine tandis que du côté ville le mur extérieur est composé d'un mur rideau qui intègre trois matériaux : le verre, la pierre et des panneaux d'aluminium. Le concept de ce bâtiment de vingt sept millions de dollars consolide l'ordre du campus existant tout en redéfinissant de nouveaux espaces urbains, de nouvelles limites et des nouvelles portes qui lient et ancrent le projet au site.

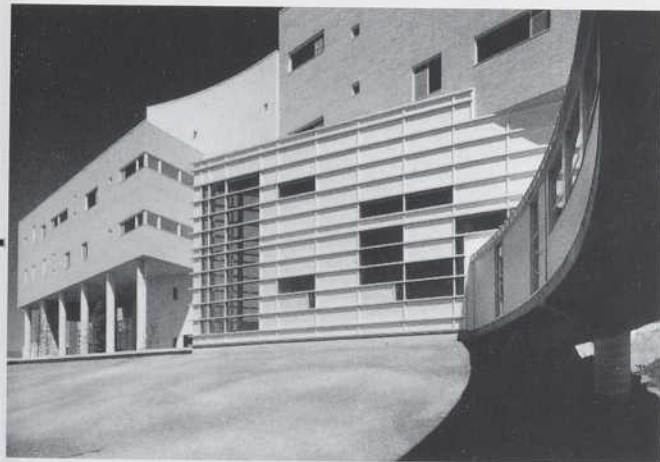


MENTION

Dans la catégorie architecture institutionnelle

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Campus Rouyn-Noranda

445, boulevard de l'Université, Rouyn-Noranda
Architectes : Bart, Carrier, Gauthier et Fortier et associés, architectes
Client : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Le nouveau campus devait, selon la volonté expresse de ses dirigeants, refléter l'importance grandissante de l'institution pour le développement régional, sans oublier de projeter son avant-gardisme et son ouverture sur le monde, pendant que les frontières géopolitiques s'estompent. En continuité des îlots de la trame urbaine, la nouvelle construction coupe, en diagonale, une dénivellation de quatre mètres. Le voisinage ainsi établi avec le cégep optimise le partage des services en facilitant la construction d'un lien physique entre les deux établissements. La simplicité de cette approche, permet aussi, dans un contexte hétérogène, de rétablir les notions d'espace et de lieu. Au centre, le bâtiment établit un rapport orthodoxe de frontalité avec la rue. Il définit clairement, au nord, le terrain de sport et au sud, un jardin public aménagé entre le cégep et l'Université. Le travail d'interface entre les différents éléments de composition formelle permet la modulation des façades. Du côté nord, la simplicité volumétrique et la netteté de la paroi répondent à la masse du cap d'Ours et définissent une seconde limite spatiale pour le terrain de sport. La grande faille générée par l'imbrication du bloc des auditorium ouvre largement les classes d'enseignement général sur le paysage. À l'opposé, du côté sud, le jeu de soustractions volumétriques permet d'ouvrir la rue intérieure au jardin. De la même façon, c'est l'interrelation des différents éléments de composition qui module l'intérieur. Le bâtiment s'organise, en effet, de part et d'autre d'un axe de circulation, véritable rue piétonne.



MENTION

Dans la catégorie architecture commerciale

Agrandissement du centre administratif de Bombardier, Groupe matériel de transport

1101, rue Parent, Saint-Bruno-de-Montarville
Architectes : Provencher, Roy et associés
Client : Bombardier Immobilier et la Groupe Axor Inc.

Plutôt que d'étendre le bâtiment à l'horizontale ou à la verticale, les concepteurs ont opté pour une solution efficace qui combine les activités préexistantes et le nouveau centre d'affaires dans des volumes à la fois fortement imbriqués et bien séparés. Le bâtiment original révélait une organisation en «U» autour d'une cour rectangulaire. Les architectes eurent l'idée d'y insérer une construction en «T» qui traverse et ferme la cour. Ce faisant, ils doctaient l'ensemble d'une nouvelle façade arrière, moderniste et expressive, et d'un nouveau hall aux proportions généreuses et harmonieuses. Les insertions de nouveaux locaux ont permis de déménager certains services de l'édifice préexistant et de leur donner une convivialité nouvelle. En particulier, la cafétéria bénéficie à présent d'une terrasse et d'une double exposition, au sud et à l'ouest, qui lui assure un bain de lumière naturelle permanent. Autres grandes respirations introduites dans le schéma par les architectes: les espaces créés pour loger la direction et accueillir ses visiteurs. À l'extérieur, affirmant discrètement leur indépendance, ils se projettent, en léger porte-à-faux, au-delà de la nouvelle façade. À l'intérieur, plus étroits que la cour originale, ils s'y insèrent tout en laissant pénétrer une lumière naturelle zénithale. Dans le hall d'accueil, une passerelle suspendue par câbles d'acier relie les bureaux de direction. Cette passerelle fait une subtile référence aux ouvrages d'ingénierie de l'entreprise: tels les voies ferrées, tunnels et ponts ferroviaires.



MENTION

Dans la catégorie architecture résidentielle de type unifamiliale

Résidence Mercille

28, chemin du Domaine, Sainte-Madeleine-de-Rigaud
Architectes : Saucier + Perrotte, architecte
Client : Gilles Mercille



La configuration du site, la végétation imposante par son âge et la présence d'un mur de pierre ancien contiennent à eux seuls toute la source créatrice de cette résidence de campagne. Un érable plus que centenaire qui servira de point focal dans l'implantation de la résidence. Un mur d'ardoise volcanique est d'abord implanté perpendiculairement au mur de pierre existant. L'espace créé entre ce mur et l'érable justifiera l'étalement du plan sur la longueur permettant à toutes les pièces d'avoir une vue sur le lac en même temps qu'un ensoleillement direct. Ce mur d'ardoise, autant extérieur qu'intérieur est la limite entre le domaine plus public et celui très privé de la suite des invités. La volumétrie de la maison est composée d'une accumulation de volumes et plans identifiables par le choix des matériaux mais aussi par les surfaces de verre qui les séparent. À l'extérieur, ardoise volcanique, cèdre naturel, acajou, cuivre étamé et stucs confèrent à la maison une sorte de pérennité, leur assemblage un caractère résolument contemporain. Trait d'union entre ces différents matériaux la toiture largement composée de cuivre étamé se replie sur ceux-ci amenant intimité et intimité. À l'intérieur, l'ardoise volcanique, la pierre calcaire, les bois naturels s'opposent aux lignes pures et fines de l'acier ainsi qu'au fini lisse et brillant de celui-ci. L'espace est créé par le choc de la lumière sur ces différentes surfaces. Textures, réflexions, couleurs sont les véritables matériaux qui composent l'espace.



MENTION

Dans la catégorie design urbain

Bourg St-Édouard

10-28, rue Saint-Pierre, Rimouski

Architectes : Richard Goulet, architecte et André Roy, architecte

Client : ATENA Groupe-conseil



Les promoteurs voulaient innover dans le centre-ville de Rimouski en réalisant un projet où le respect de l'environnement bâti offrait une meilleure qualité de vie pour le citoyen. Il y avait cinq maisons existantes donnant sur la rue Saint-Pierre. Cette trame a été reprise par une typologie se référant aux lofts industriels du début du siècle. En 1950, Rimouski a été détruite à 50% par un incendie à l'exception de ce vieux quartier où la rue Saint-Pierre était la rue des artisans. Pour faire face à la destruction du tissu du centre-ville par l'étalement urbain, la «reconstruction» de la ville nous pousse à faire référence à un imaginaire de la ville afin d'en refaire sa cohérence. Le mur mitoyen apparaît progressivement comme une évolution de la ville. Les trois entrées des condos résidentiels relèvent du même ordre architectural malgré qu'il y ait seulement un ascenseur pour l'ensemble du projet. De la rue Saint-Pierre, on perçoit seulement les deux premiers étages afin de respecter le gabarit de cette rue. Le dossier préliminaire a été réalisé par la firme Richard Goulet architecte. L'appel d'offre s'est fait sous le contrôle de la même firme d'architecte. Le préliminaire est un document contractuel. Le chargé de projet de ce préliminaire assure la direction du projet pour les promoteurs.

MENTION

Dans la catégorie design urbain

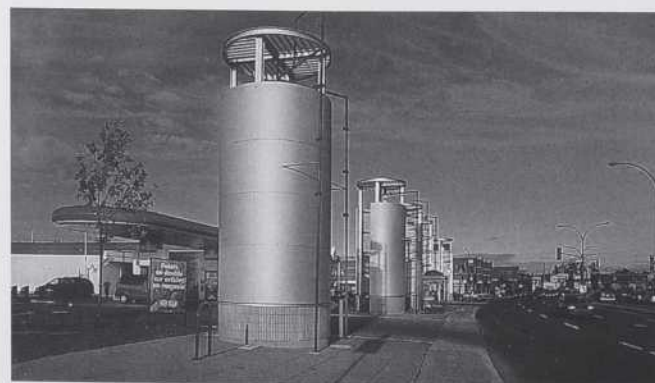
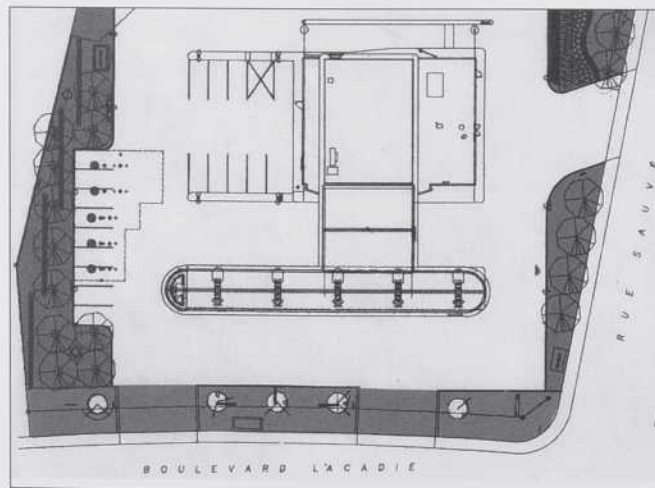
Station de service Pétro-canada L'Acadie

9901, boulevard L'Acadie, Montréal

Architectes : Les architectes Boutros et Pratte

Client : Pétro-Canada

Les récents développements immobiliers qui ont été réalisés le long du boulevard de l'Acadie à Montréal n'ont fait qu'empirer la qualité désolante du cadre bâti de ce boulevard achalandé. C'est dans ce secteur Nord de la ville à l'intersection du boulevard de l'Acadie et de la rue Sauvé Ouest que la compagnie Pétro-Canada a décidé d'implanter une nouvelle station de service. En règle générale, l'implantation des stations de service dans les villes Nord-Américaines nécessite la libération de la chaussée sur le périmètre de l'îlot pour permettre la circulation des véhicules autour des pompes d'approvisionnement situées au centre du site. Dans un tel contexte, les stations de service ont du mal à répondre à des facteurs d'implantation essentiels à la consolidation du tissu urbain tel que le respect des alignements de construction et la hauteur du bâti. De plus, la conception et le choix des couleurs souvent vives des éléments constitutifs de ces stations ne font aucune distinction entre un lieu urbain et un site sur une voie rapide. D'un autre côté, peu de villes font place aux stations de service dans l'étude de leur plan directeur d'urbanisme. Le mandat des architectes consistait en l'étude d'un plan d'implantation sur le site choisi à l'intersection du boulevard de l'Acadie et de la rue Sauvé Ouest, il consistait aussi à proposer un aménagement périphérique, habituellement paysagé, afin de faciliter son insertion urbaine. La compagnie pétrolière excluait du mandat et de façon ferme toute intervention ou modification de son image nationale, en l'occurrence l'architecture et la coloration de ses installations.

**MENTION**

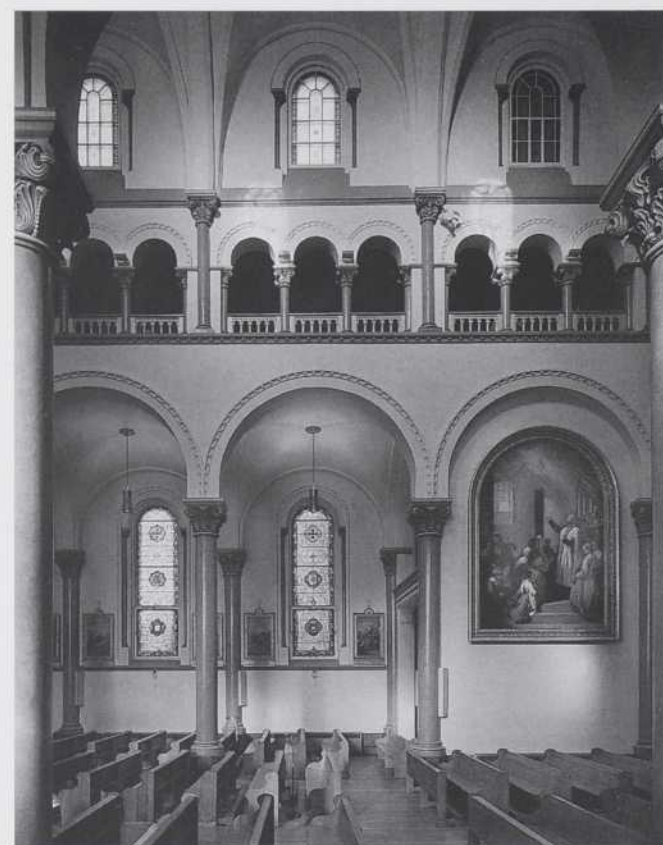
Dans la catégorie conservation ou reconversion

Chapelle de la Maison-mère des Soeurs Grises de Montréal

1190, rue Guy, Montréal

Architectes : Desnoyers, Mercure et associés, architectes

Client : Les Soeurs Grises de Montréal



Victor Bourgeau a conçu, en 1874, la Maison-Mère des Soeurs Grises de Montréal, un ensemble conventuel dominé par une Chapelle historique.

PROGRAMME

Déficiences. La structure: l'élément déclencheur des interventions. L'isolation. Structure et recouvrement métallique du clocher. Vitraux et fenêtres. Plâtres sur lattes de bois. Éclairage. Restauration: selon les chartes internationales en matière de conservation. La liturgie : conception des meubles

CONTRAINTES

Travaux effectués dans un bâtiment occupé. Monument historique.

ATTITUDE CONCEPTUELLE

Attitude de modestie devant une réalité architecturale patrimoniale. Le monument est pris, accepté et assimilé dans l'état où il se trouve. L'intelligence humaine se résume dans la conception originale et le temps devient l'architecte. Le travail consiste à identifier les valeurs culturelles dans le patrimoine à conserver et s'exécute suivant une loi naturelle comme la greffe qui permet à la sève de circuler et à la végétation de reprendre en mettant à contribution les avantages des nouvelles technologies.

« Grâce à PENSER, notre édifice profite de l'énergie solaire »



Votre entreprise pourrait recevoir jusqu'à 50 000 \$ pour l'achat et l'installation d'un système de chauffage des locaux à l'énergie solaire ou de chauffe-eau solaire, ou d'un système de combustion de la biomasse à haut rendement énergétique et à faible taux d'émission.

Le Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables (PENSER) offre aux entreprises admissibles un remboursement de 25 % des coûts d'achat et d'installation, jusqu'à concurrence de 50 000 \$.

Grâce à la technologie des énergies renouvelables, vous pouvez non seulement économiser, mais réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à relever le défi du changement climatique.

PENSER est un nouveau programme de trois ans de Ressources naturelles Canada qui vise à encourager le chauffage et le refroidissement à l'aide de sources renouvelables.



Installation d'un système de chauffage à l'énergie solaire chez Tapis Coronet inc., à Farnham, Québec.

M. Lembregts, président, Tapis Coronet inc.

Mettez vos énergies à la bonne place. Appelez-nous.

PENSER pour les entreprises 1-877-722-6600 (sans frais) <http://www.rncan.gc.ca/es/erb/reed>



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada

SUBVENTIONS EN ARCHITECTURE

Le **Conseil des Arts du Canada** offre des subventions aux personnes sérieusement engagées dans un travail pratique ou théorique dans un domaine essentiellement relié au design architectural, incluant, outre l'architecture proprement dite, l'architecture paysagère, l'aménagement urbain, la théorie de l'architecture, la conception de mobilier et la restauration architecturale ou urbaine. Les subventions visent à encourager le travail indépendant de création ou de critique en architecture contemporaine.

À NOTER

- **UNE DATE LIMITE** par année pour toutes les subventions et tous les prix en architecture : **1 mars 1999**.
- Les candidats ne peuvent solliciter qu'une subvention dans les catégories suivantes : candidats établis, à mi-carrière et en début de carrière.
- Les candidats peuvent soumettre une demande à la fois pour le **Prix de Rome**; le **Prix Ronald-J.-Thom de design en début de carrière**; et un **studio à Paris**.
- Les candidats peuvent aussi demander une subvention de voyage au cours de la même année financière (1^{er} avril - 31 mars).
- Aucune date limite pour les demandes de subvention de voyage.

RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRE DE DEMANDE

Doug Sigurdson, agent des arts visuels, 350, rue Albert, C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Téléphone : 1-800-263-5588, poste 4268, ou (613) 566-4414, poste 4268
Télécopieur : (613) 566-4332
Courrier électronique : doug.sigurdson@conseildesarts.ca



LE CONSEIL DES ARTS
DU CANADA
DEPUIS 1957

THE CANADA COUNCIL
FOR THE ARTS
SINCE 1957

www.conseildesarts.ca

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE 1.6 DENSITÉ*

Un isolant
respectueux
de l'environnement



**UN PRODUIT
EFFICACE
SÉCURITAIRE
ET PROPRE**

FABRIQUÉ PAR:

BENOLEC

1451 Nobel, Ste-Julie (Québec)
Canada J3E 1Z4
Tél.: (514) 922-2000
Fax: (514) 922-4333
www.benolec.com
Sweets: 07210/BEN

**RAPPORT
D'ÉVALUATION**

- CCMC-09232-L
TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R
MUR EXTÉRIEUR

Le bureau de l'Ordre des architectes, à l'unanimité comme c'est la règle, décerne sa médaille du mérite à Pierre Boyer-Mercier

PAR PIERRE BEAUPRÉ, ARCHITECTE

Pour son rôle d'enseignant, ici même depuis une dizaine d'années. Pour son travail d'architecte qui lui a d'ailleurs valu d'être célébré à quatre occasions au cours de vingt dernières années, pour des projets souvent modestes - une garderie, des projets d'habitation à loyer modique - mais conçus. Mais surtout pour son rôle irremplaçable à la tête d'une revue d'architecture qui fait honneur à la profession depuis près de vingt ans.

Pierre Mercier s'inquiète ce soir de se voir, si jeune encore, en quelque sorte panthéonisé par cette distinction. Je lui rappellerai gentiment que son père, Henri, avait à peu de chose près son âge lorsqu'en 1961, l'Association lui décernait la même marque de reconnaissance. Il y a survécu près de 40 ans. Henri Mercier, le doyen des architectes nous a quitté cette année mais Pierre est bien parmi nous, toujours à la barre de cette revue qui publiait, il y a quelques mois son centième numéro.

Cent numéros qui ont dressé un miroir de l'architecture québécoise. Celle qui s'est constituée depuis la naissance de la profession il y a un peu plus de cent ans et qu'ont illustré les monographies sur les Marchand, Cormier, Bland, sur les Blouin, Affleck, Prus et autres. Celle qui se crée aujourd'hui, qu'on célèbre depuis vingt ans dans des soirées comme celle-ci. Celle qui cherche à émerger et qui souvent, avant de pouvoir s'affirmer publiquement trouve un créneau dans les pages d'ARQ. Cent numéros qui ont permis de soulever les enjeux culturels de l'architecture et, à ce titre, le dernier numéro sur la Grande Bibliothèque est particulièrement révélateur, entraînant architectes, urbanistes, bibliothécaires, écrivains, philosophes à débattre des enjeux de ce grand dessein. Cent numéros qui ont stimulé la création, suscité la controverse, permis l'émergence d'une critique d'architecture. Cent numéros qui n'ont pas toujours fait l'unanimité.

Plusieurs d'entre nous ont collaboré à cette revue, ont pu y faire entendre leur voix dans un climat de grande liberté, sans que ce soit toujours facile. Il aura cependant fallu à Pierre Mercier foi, ténacité, espoir, confiance et nous devons, nous, tous les architectes du Québec, l'en remercier.

On me permettra de conclure par quelques mots empruntés à un texte qui, je le sais, constitue le livre de chevet de Pierre Mercier: *Les villes invisibles* d'Italo Calvino. Marco Polo décrit un pont, pierre par pierre.

- *Mais quelle est la pierre qui soutient le pont?* demande Kublai Khan.
- *Le pont n'est pas soutenu par telle ou telle pierre, répond Marco, mais par la ligne de l'arc qu'à elles toutes elles forment.*
Kublai Khan reste silencieux, il réfléchit. Puis il ajoute:
- *Pourquoi me parles-tu des pierres? C'est l'arc seul qui m'intéresse.*
Marco Polo répond:
- *Sans pierres il n'y a pas d'arc.*

Longue vie à ARQ.
Longue vie à Pierre Mercier.

BRIQUETERIE ST-LAURENT

est le seul manufacturier de brique d'argile au Québec. Depuis bientôt cent ans, Briqueterie St-Laurent offre aux professionnels de la construction, une vraie brique d'argile de qualité, qui allie beauté et durabilité. Afin que votre vision devienne réalité, demandez la VRAIE brique d'argile de Briqueterie St-Laurent.



BRIQUETERIE ST-LAURENT
La Prairie, Québec
Téléphone: (514) 866-8374
Sans frais: 1-800 363-8889

BASF

Zeftron[®] nylon

Pour une information complète sur la fibre de tapis et les tapis commerciaux, venez nous rencontrer sur notre site web.

www.nylon6ix.com

Nous ne fabriquons pas le tapis, mais il se fabrique mieux avec nous.

ESPACE LUMIÈRE

AGENT OFFICIEL POUR LE GROUPE ARTEMIDE

Appareil d'éclairage italien.
Collections : Artemide, Veart, Megalite, Nemo, Antonageli.
Éclairage architectural et décoratif.
TOLOMEO: 14 appareils d'éclairage en aluminium, lampes incandescentes, fluorescentes et halogène.
Multitude d'accessoires pour combler tous vos besoins : base de table, étau, attache fixe, attache murale, suspension, base de sol, projecteur monopoint.
Usage commercial, institutionnel et résidentiel.

Pour obtenir de l'information et de la littérature sur toutes nos collections communiquez avec Marie-Julie au 1.514.948.45.51 ou venez visiter notre salle d'exposition au 1081, Van Home, Outremont.



Artemide
MADE IN ITALY. MADE IN ARTEMIDE.

PIERRE CALCAIRE ET MARBRE ADAIR[®]

La pierre Adair[®] est disponible dans les couleurs Gris Bleu et Bistre Nuancé. Nous taillons, sculptons et finissons la pierre Adair[®] pour rencontrer les desins architecturaux.

Imaginez-la, nous la fabriquerons.



ARRISCRAFT
INTERNATIONAL Inc.
PIERRE • MARBRE • CALCAIRE • BRIQUE

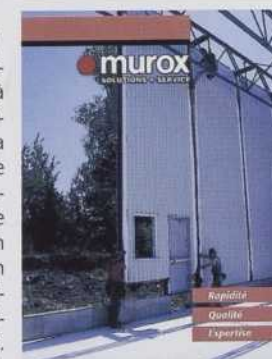
ARRISCRAFT INTERNATIONAL INC.

500, boulevard La Gabelle
St-Étienne des Grès (Québec)
Canada GOX 2P0
Téléphone: 819-535-1717
Télécopieur: 819-535-1718
À travers le Canada et les États-Unis: 800-265-8123

MUROX, le système le plus performant en Amérique du Nord!

Le système Murox ressemble au système de construction conventionnel à la différence qu'il incorpore des panneaux de murs fabriqués en usine. La technique d'assemblage des murs de type sandwich, porteurs ou non porteurs, permet d'effectuer un contrôle rigoureux de la qualité. Une attention particulière est accordée à la mise en place des matériaux isolants pour éviter un pont thermique entre les différentes composantes du mur. L'installation en usine des portes piétonnières et des fenêtres assure l'application adéquate des scellants autour des ouvertures. Grâce à la flexibilité du système Murox, il est possible de déplacer et réinstaller les murs lors d'une éventuelle expansion.

Pour plus de renseignements :
Téléphone : (418) 228-8031
Sans frais : 1-888-316-8769
<http://www.canammanac.com>

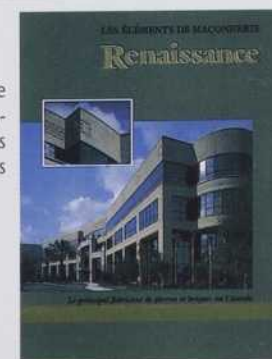


murox
SOLUTIONS + SERVICE

LES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE RENAISSANCE[®]

Appelez-nous pour recevoir la nouvelle brochure sur les éléments de maçonnerie Renaissance[®] démontrant les nouveaux finis et les couleurs spéciales développés avec des architectes.

Imaginez-la, nous la fabriquerons.



ARRISCRAFT
INTERNATIONAL Inc.
PIERRE • MARBRE • CALCAIRE • BRIQUE

ARRISCRAFT INTERNATIONAL INC.

500, boulevard La Gabelle
St-Étienne des Grès (Québec)
Canada GOX 2P0
Téléphone: 819-535-1717
Télécopieur: 819-535-1718
À travers le Canada et les États-Unis: 800-265-8123

LA QUALITÉ SUPRÊME

Ce bardeau d'asphalte ignifugé* est le seul de sa catégorie fabriqué au Canada. Sa conception unique permet d'obtenir une toiture qui sait attirer les regards. Vue d'en bas, la fusion des teintes** subtiles de la gamme Chateau ultra ombragé donne plus de relief à la couverture. Aboutissement de nombreuses améliorations apportées au fil des ans, nos bardeaux Chateau ultra ombragé connaissent une immense popularité d'un bout à l'autre du continent nord-américain. Leur succès s'explique par leur élégance, mais aussi par leur robustesse exceptionnelle. Ces bardeaux, aux deux épaisseurs assemblées par la chaleur, présentent une durabilité de trente ans. Ils sont d'ailleurs couverts par notre meilleure garantie limitée. Vous serez si fier de votre achat que... vous aurez envie de le crier sur les toits!

Les teintes illustrées sont proches de la réalité, mais elles peuvent différer légèrement en raison des limites des procédés d'impression. Nous vous recommandons par conséquent de faire votre choix final à partir d'échantillons plein grandeur.

** Cette technique rendant les bardeaux inflammables a été mise à l'essai par Factory Mutual Research Corporation (ASTM E108, ACNOR A123.1M, ASTM D225 type III).*

*** Le gamme Chateau ultra ombragé est offerte en noir double, brun double, cèdre «earthtone», bois flottant, bois de grange, vert forêt et ardoise «harvard».*


L'art de plaire, l'art de durer...

Chateau

ULTRA OMBRAGÉ

 **IKO**
Établit les normes





Le 50^e anniversaire d'Arriscraft pourrait signifier 50 000 \$^{CA} pour votre oeuvre de bienfaisance favorite

Afin de commémorer son 50^e anniversaire, Arriscraft invite des gens spéciaux comme vous à soumettre la candidature d'une oeuvre de bienfaisance qui pourrait se voir remettre

50 000 \$^{CA}

C'est le 29 mai 1949 que Edward B. Ratcliffe, notre fondateur, a lancé sa propre compagnie de fabrication de pierre, Angelstone Limited. L'entreprise devait prospérer et 50 ans plus tard devenir une entreprise qui possède une solide réputation dans le monde entier comme étant le plus grand fabricant de pierres en Amérique du Nord, Arriscraft International.

Nous avons pensé que la meilleure façon de célébrer dignement notre 50^e anniversaire serait de demander l'aide des membres de notre personnel ainsi que celle de nos clients afin de faire du monde un monde meilleur. C'est pour cette raison qu'une oeuvre de bienfaisance dont un comité aura retenu la candidature, se verra remettre au hasard la somme de 50 000 \$ CA.

Qui peut soumettre la candidature d'une oeuvre de bienfaisance ? Aucun membre de la famille Ratcliffe ni aucun membre du comité exécutif d'Arriscraft n'aura le droit de déposer une candidature. Cependant tous les autres employés de notre compagnie ont ce droit. De plus nous invitons les architectes enregistrés au Canada et aux États-Unis, tous nos distributeurs, de même que les entrepreneurs en construction nord-américains ainsi que leurs employés à soumettre des candidatures.

Si vous êtes admissible à soumettre la candidature d'une oeuvre de bienfaisance, nous vous invitons fortement à le faire ! Aidez-nous à faire de notre 50^e anniversaire un événement mémorable. Votre oeuvre de bienfaisance peut être la gagnante ! La date limite pour les mises en candidature est fixée au 1^{er} juillet 1999.

Pour formulaires de mise en candidature et règlements de participation contactez Arriscraft International au 450-437-7165 ou par courrier électronique arris@arriscraft.com

Bonne chance à tous

